



**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

**DIRECTION-REDACTION**  
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
Tél.: (02) 345 61 32

**ADMINISTRATION**  
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies  
CCP 000-0344969-37 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

**LE LIEUTENANT-COLONEL ALBERT RENSON  
ADMINISTRATEUR DU BULLETIN  
NOUS A QUITTES**



# LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e. r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1 A — 1160 Bruxelles

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT  
Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180  
Bruxelles  
Tél.: (02) 345 61 32

### VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE  
Grand-Place 28 - 6673 Cherain  
Tel. (080) 51 73 73

Joseph SCHMITZ  
Rue des Espagnols 5  
6700 Arlon  
Tel. (063) 21 39 83

Jean GOFFART  
Rue des Rogations, 86  
6900 Saint-Hubert  
Tel. (061) 61 19 56

Georges GILSOUL  
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur  
Tel. (02) 513 92 35 - 513 94 00  
(heures de bureau) - Ext. 340  
Marcel LEURIS  
Rue de Pénelitencier 15  
5406 Waha

### SECRETARE NATIONAL

François GJOT  
Boulevard Lambertoni 250  
1030 Bruxelles  
Tel. (02) 216 45 73 ou  
(02) 216 78 79

### TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET  
Rue de Bastogne 171  
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

**C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:**  
**000-0344969-37**

### TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER  
Rue de Vville 41, 6700 Arlon  
Tél. (063) 21 14 68

### ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

1 Linot - Colonel Albert RENSON  
Avenue Emile Bossaert 36  
1080 Bruxelles  
Tél. (02) 425 04 75

Correspondances:  
Albert GUSTIN, adm. adjoint  
Rue des Fusillés 21  
1340 Otignies-LLN  
Tél. (010) 41 03 31

### Administrateurs-conseillers:

Col. BEM hon. Jean BORGNIET  
Square des Latins 60 - Bte 7  
1050 Bruxelles  
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE  
Rue Antoine Carrière 97A/2  
6180 Courcelles

Colonel e.r. René MOINY  
Bosimont 4, 5340 Gesves  
Tél. (083) 67 72 18

### Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)  
Marcel ANTOINE  
Avenue Baron Fallon 13  
5000 Namur

Roscius CATIN (Vielsalm)  
Emile COLSON (Bertrix)  
André COLLIGNON (Bouillon)  
Rue de la Maladrerie 24  
6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73

Colonel e.r. Arthur DERILLE  
Rue du Gibet 4  
6741 Vance (Etalle)  
Tél. (063) 42 27 87

Eugène DEVOGHEL (Liège)  
Roger FRANÇOIS (Florenville)  
Albert GUSTIN (Brabant)  
Joseph LABOUE (St-Hubert)  
Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne)  
6648 Lavaselle (Sibret)  
Lucien MASSIN (Virton)  
Joseph MOUZON (Neufchâteau)  
Desiré PIRLOT (Marche)  
Jean SIBENALEN  
Rue de Dieckrich 128  
6700 Arlon

Léon SPOIDENNE (Arlon)  
Donna WIDART (Houffalize)  
5395 Chevroleux  
Tél. (063) 21 17 50

## SECTIONS REGIONALES

### ARLON

C.C.P. 000-0398049-82

Président:  
Joseph SCHMITZ  
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon  
Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire:  
Alphonse COLLETTE  
Rue de la Libération 5, 6702 Allert  
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Trésorier:  
Fernand CROCHET  
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon  
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY -  
AUBANGE - SELANGE -  
HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président:  
Léon SPOIDENNE  
Rue du Panorama 7, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire:  
André PIERIN  
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:  
Jacky GERSON  
Rue de Rodange 12, 6790 Athus  
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE -  
VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

Président:  
Kliber CADY  
Avenue de l'Indépendance 2  
6650 Bastogne  
Tél.: (062) 21 37 66

Secrétaire:  
Louis ZHUE  
Avenue de Baudouin 39  
6650 Bastogne

Trésorier:  
Albert PIERRE  
Avenue Roi Baudouin, 11  
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président:  
Edouard KLEIS  
Grand-Place 22, 6800 Bertrix  
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier:  
Emile COLSON  
Champs Simon, 275B  
6803 Herbeumont  
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON

C.C.P. 000-0512180-20

Président:  
Roger HARDY  
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon  
Tél. (061) 46 67 06

### Secrétaire:

Joseph COLARD  
Rue Georges Lorand 21  
6830 Bouillon - Tél. (061) 49 75 14

Trésorier:  
Clément DRAPIER  
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9  
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président:  
Albert GUSTIN  
Rue des Fusillés 21  
1340 Otignies-LLN  
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire:  
Eugène WALTERS  
Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles  
Tél. (02) 734 37 40

Trésorier:  
Auguste COLLE  
Rue du Noyer 87  
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président:  
Yvon LOMRE  
Rue des Combattants, 5460 Erezée  
Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Trésorier:  
Jean BONMARIAGE  
La Forge  
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 50

ETALLE - HABAY -  
TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président:  
Odon BODEUX  
Quais 8 - 6733 Houdermont  
Tél.: (063) 41 11 30

Secrétaire:  
Léon POSTAL  
6735 Frates (St-Marie s/Semois)  
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier:  
R. CLAUSSE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804397-88

Président:  
Roger FRANÇOIS, pharmacien  
Grand-Rue 15, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire:  
Jean TEMANS  
Clos Michel 3, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 13 20

Trésorier:  
Marcel JACQUES  
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville  
Tél. (061) 31 31 12

### HOUFFALIZE

CINCY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-98

Président:  
Joseph ANDRE  
Grand-Place 28, 6673 Cherain  
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:  
Joseph RICALLE  
Rue Ville-Basse 28  
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président:  
Emile ANSELME  
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy  
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier:  
Albert DESSAMBRE  
Rue Victor Martin 4, 5250 Anthelst  
Tél. (065) 21 46 00

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

Président:  
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE  
Chemin des Crêtes 69  
4050 Esneux  
Tél.: (041) 80 23 68

Secrétaire:  
Marcel MOSSOUX  
Rue des Genêts 20, 4111 Flemalle-  
Grande Tél. (041) 33 05 31

Trésorier:  
Léopold DECLAYE  
Rue Gustave Thunard 34  
4000 Liège  
Tél.: (041) 52 77 09

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

Président:  
Desiré PIRLOT  
Route de Hollogne, 5406 Waha  
Tél. (064) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:  
Emile DUMONT  
Rue Hubert Gouverneur 12  
5400 Marche-en-Famenne  
R. CLAUSSE - 6742 Chantemelle

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président:  
Georges GILSOUL  
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur  
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00  
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire:  
Henri BOUCHAT  
Rue Grande, 52, 5180 Godinne  
Tél. (082) 61 23 03

Trésorier:  
Léopold MISSON  
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy  
(Jemeppe-sur-Sambre) Tél. (071) 78 57 60

### NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

Président:  
Joseph MOUZON  
Rue de l'Eglise 50  
Los Fossés  
6736 Assenois  
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Trésorier:  
Théo LEDENT  
Route de St-Pierre 11  
6600 Libramont  
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président:  
Jean GOFFART  
Rue des Rogations 86  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier:  
Joseph LABOUE  
Rue du Home 10,  
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président:  
Roscius CATIN  
Rue des Combattants 8  
6690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire:  
Julien DUMONT  
Rue des Rencheux 34  
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Trésorier:  
Emile GOOSSE  
Avenue de la Salm 10  
6690 Vielsalm  
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président:  
Lucien MASSIN  
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard  
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier:  
Leon JACQUEMIN  
Rue des Jongheurs, 1  
6763 Champisours

1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert  
5400 Marche-en-Famenne  
C.C.P. 068-0627580-17  
Tél. (064) 31 30 68 - Ext. 2075

Président:  
Colonel e.r. René MOINY  
Secrétaire-Trésorier:  
Adjudant Marcel LEURIS

## Communications du Président

Il nous paraît superflu d'exposer les diverses circonstances qui ne nous ont pas permis de sortir ce numéro plus tôt. On fait ce que l'on peut mais on n'est pas toujours maître de son temps, ni des éléments nécessaires à la réalisation. Le prochain numéro sortira autour du 15 janvier.

### 3 CHA

Les fastes du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, qui célébrait le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa reconstitution, ont connu une affluence exceptionnelle. L'idée de les faire coïncider avec une journée «portes ouvertes» était excellente, et l'on vit défiler beaucoup de monde au quartier Ratz.

A la prise d'armes de l'après-midi, le lieutenant-colonel BEM Paul Mathen a été intronisé comme 1<sup>er</sup> chef de Corps. Beaucoup d'Anciens étaient venus — nous avons noté une vingtaine de drapeaux — pour saluer le fils de mon prédécesseur, le lieutenant-colonel Edouard Mathen, président national de 1956 à 1964, après avoir été notamment, en 1940, le glorieux commandant de la 1<sup>re</sup> Compagnie du 1 ChA. C'est la seconde fois seulement que le fils d'un Chasseur Ardennais de 1940 est placé à la tête d'un de nos régiments; la première s'est située en 1971, avec le lieutenant-colonel BEM Liebens qui, depuis lors, a fait du chemin... Nos vœux accompagnent aussi le lieutenant-colonel BEM Henriou qui, après un fructueux commandement, va diriger la logistique du 1 (BE) Corps.

### NOUS NE SOMMES PAS... FRANÇAIS

Que l'on ait voulu doter la partie sud du pays — circense à défaut de panem — d'une «petite fête» annuelle est admissible, d'autant que depuis un certain nombre d'années, les Flamands commémorent entre eux, le 11 juillet, la bataille des Eperons d'Or. Et puis, cela fait un jour de congé pour les écoliers et les enseignants, ainsi que pour le personnel des administrations communales et régionales, au dam des agents de l'administration centrale. Cela permet aussi, en divers endroits, à quelques centaines de personnes, souvent en service commandé, de défiler dans nos cités et d'entendre des politiciens et des syndicalistes se lamenter sur le sort de la Wallonie, tout comme, jadis et peut-être encore aujourd'hui, quelques dizaines d'hurluberlus allaient chaque année, le 18 juin, au pied du monument de l'Aigle blessé, pleurer la défaite de Napoléon à Waterloo. A part ça, pour 95 pour cent au moins de la population, il s'agit d'une journée comme les autres, à activité pratiquement normale. Cette «fête» appelle toutefois pour nous trois observations.

La première mérite à peine d'être formulée, tant nous sommes habitués aux balourdises de l'institution officielle, dénommée RTB. Alors que cette dernière ignore ou presque et sabote LA Fête nationale belge, elle s'est livrée, pendant des semaines, à une propagande tapageuse, à un battage publicitaire grotesque, à résonance de grosse caisse, en faveur de la journée «de la Communauté française»: le vent qui gonfle les autres vides. Comme si l'on avait besoin d'une nouvelle démonstration de leur béjaune. Passons... après avoir répété «Defenda RTB!».

La seconde remarque est importante et même capitale. Parler de «Communauté française» pour dénommer les habitants prétendument francophones du pays constitue une appellation incorrecte. Français veut dire «de France» et rien que cela. Dès lors, «Communauté française de Belgique» désigne exclusivement les Français qui résident dans notre pays. La dénomination à utiliser pour les Belges parlant français (plus ou moins) est soit «d'expression française», soit «francophones». Maintenant, hum ! Si l'on considère l'ensemble du pays wallon et Bruxelles, quelle est la proportion de «francophones», lorsque l'on a déduit les Flamands et tous les étrangers vivant chez nous, y compris tous les z'immigrés? 60? 70 pour cent?...

Venons-en à notre troisième et essentielle critique. Il s'agit de la date choisie pour célébrer la fête de la francophonie. C'est, à la fois, une contre-vérité historique et une imposture que de présenter l'évacua-

tion du parc de Bruxelles par les Hollandais, le 27 septembre 1830, comme une victoire wallonne. Ce ne sont ni les gros bourgeois, ni les aristocrates formant notre Congrès national, qui se sont battus contre les Hollandais: ils étaient bien trop occupés à se disputer dans des salons et à s'arracher des fonctions encore hypothétiques, quitte à s'enlever de Bruxelles vers le sud chaque fois que les nouvelles du «front» étaient alarmantes ou à s'enfuir, tel Rogier, en forêt de Soignes. Ce n'étaient pas non plus des chefs militaires, tel le «généralissime» Juan (le bien-nommé) Van Halen, trop occupé à lutiner de belles marquises ou de grosses flamandes. Non! C'est le peuple, le petit peuple de Bruxelles qui a pris les armes et qui constituait l'essentiel des quelque 6 000 patriotes engagés contre 10 000 Hollandais. Et personne n'osera prétendre que ces braves gens parlaient français. Les volontaires liégeois, amenés par Rogier et sitôt abandonnés par lui, étaient au nombre de 125. Il y en eut quelques centaines d'autres, venus du Hainaut mais aussi de Flandre, dont 150 de Louvain. La victoire des volontaires, pour la plupart Bruxellois, fut suivie d'un soulèvement dans TOUT le pays, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Car, les Flamands avaient autant de griefs contre les Hollandais que les Wallons et les Bruxellois. Ils étaient aussi lassés de l'absolutisme, des vexations et de la partialité du roi Guillaume 1<sup>er</sup> mais, en plus, très montés contre le roi parce qu'il voulait leur imposer le néerlandais en lieu et place de leurs dialectes. C'est seulement à Anvers, dans certains milieux d'affaires et de la haute bourgeoisie, que l'on était favorable à l'union avec la Hollande, notamment parce que Guillaume 1<sup>er</sup> avait fait beaucoup pour le port. Les Anversois changèrent d'ailleurs vite d'attitude quand le général Chassé leur fit subir un des bombardements les plus destructeurs de l'époque et que le roi des Pays-Bas prit des mesures de représailles contre notre grand port national. Et aujourd'hui encore, les Anversois sont les plus anti-hollandais des Belges.

La date du 27 septembre appartient donc à l'ensemble du peuple belge et non à sa communauté dite francophone. On a même songé à fixer ce jour-là la Fête nationale. N'en déplaise aux autonomistes qui approfondissent chaque jour le fossé entre nos communautés et sont les principaux responsables du déclin, sinon de la mort économique, à court terme de la Wallonie. Pendant ce temps-là, la Flandre poursuit sa rénovation industrielle et renforce sa puissance économique, et inéluctablement va réclamer une part plus grande du «gâteau» national pisque, aussi bien, sa participation à sa formation ne cesse de grandir.

### MISE AU POINT

Nous avons commis une malencontreuse et inexcusable omission dans le premier aîné de notre intertitre «Anniversaires» au dernier numéro.

Nous avions lu dans une revue militaire que sur les douze régiments d'infanterie et cinq de cavalerie comptant cent cinquante années d'existence, cinq seulement constituaient encore des unités actives aujourd'hui. Nous nous trouvions en vacances et nous avons, de mémoire, recherché les intéressés.

Malheureusement, lors de la frappe de notre texte, nous avons oublié le 12<sup>e</sup> de Ligne, qui figurait cependant en tête de nos notes. Nous nous en sommes aperçus dès la sortie de presse mais il était trop tard. Par ailleurs, notre vénérable camarade Armand Blanche, demeurant à Liège et qui a fait partie du 10<sup>e</sup> de Ligne en 1914-1918, y est resté après la guerre et est devenu Chasseur Ardennais jusqu'au 20 juin 1934, passant alors au 21 LI, avec lequel il a fait la campagne de 1940, pour être ensuite lieutenant de la résistance AS, à bien voulu attirer notre attention sur notre erreur et nous rappeler la déclaration faite à La Panne, le 5 avril 1915, par le roi Albert:

«Officiers, Sous-officiers, Soldats du 12<sup>e</sup> de Ligne, «Je vous ai réunis aujourd'hui pour vous présenter mon jeune fils. Si j'ai choisi le 12<sup>e</sup> de Ligne pour que mon fils y soit formé au métier des armes, c'est parce que ce régiment s'est distingué entre tous par sa vaillance, au cours de la campagne passée.» (N.D.L.R.: le prince Léopold avait alors treize ans).

Nous avons alors vérifié le tout aux meilleures sources et nous avons constaté que la revue militaire s'était également trompée. S'il est exact que douze régiments d'infanterie et cinq de cavalerie (en incluant le 3 L comme expliqué plus loin) ont reçu leurs drapeaux des mains de Léopold 1<sup>er</sup> en 1831 et 1832, ce n'est pas cinq mais dix

regiments qui constituent encore des unités d'active en 1982. En effet, ont été constitués et ont reçu leurs drapeaux en 1831, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de Ligne; le 2<sup>e</sup> Chasseurs à cheval et le 2<sup>e</sup> Lanciers; en 1832, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de Ligne; les 1<sup>er</sup> Chasseurs à cheval et 1<sup>er</sup> Lanciers. En 1831, avait aussi été créé le 1<sup>er</sup> régiment de Cuirassiers, devenu en 1863, 3<sup>e</sup> Lanciers. Le 1<sup>er</sup> Guides, lui, date de décembre 1833.

Les plus anciens sont: 4<sup>e</sup> de Ligne: 1.12.1831; 3 L.: 10.12.1831; 3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de Ligne, ainsi que 2 ChCh et 2 L.: 22.12.1831. Un cas particulier: celui du 2<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers, existant depuis 1830 mais qui n'a reçu son étendard qu'en 1838 et est devenu, en 1863, le 4<sup>e</sup> Lanciers.

Aujourd'hui, les unités d'active comprennent encore, dans l'infante-

rie, les 5, 6, 8, 9 et 12<sup>e</sup> LI, nés tous les 3 ou 4 janvier 1832 et, dans la cavalerie, les 1 et 2 ChCh, ainsi que les 1, 2 et 3<sup>e</sup> L. A noter que le Drapeau de notre glorieux prédécesseur, le 10<sup>e</sup> de Ligne a été confié à l'École d'Infanterie à Arlon. Suivant que l'on accepte ou non les 3 et 4 L dans la liste, il y aurait donc encore parmi les unités d'active, comptant au moins 150 ans d'existence, cinq régiments d'Infanterie et quatre ou six de Cavalerie, soit au total neuf ou onze unités. On pourrait aussi, si l'on accepte les changements de dénominations, ajouter ... les Chasseurs Ardennais, issus du 10<sup>e</sup> de Ligne (1831), mais qui se sont développés en une, puis deux Divisions, plus leurs annexes. Comme quoi, l'histoire n'est jamais aisée à écrire...

Albert HUBERT,  
Président National.

## 21 JUILLET

Quelle malencontreuse idée a eue la BRT, relayée par la RTB, d'entrecouper le reportage de la revue et du défilé du 21 juillet de séquences sur le régiment paracommando et sur la Force aérienne; non que nous critiquions le principe et la qualité de ces films, mais ils auraient pu précéder le reportage des cérémonies et ne pas empêcher les téléspectateurs d'assister à la revue des troupes et à l'ensemble des cérémonies place des Palais. Il faut ajouter que les images, toujours BRT, du défilé place des Palais étaient fort inégales en qualité.

Ne parlons pas du commentaire du bavard de service à la RTB ou parlons-en plutôt pour préciser que ce fut lamentable, comme d'habitude, sur le double plan de la bafouille et des informations.

Le bonhomme s'est extasié presque, en insistant lourdement à plusieurs reprises sur le fait que le régiment paracommando défilait à huit hommes de front. C'était fort bien, en effet, et impressionnant mais non inédit. Les Chasseurs Ardennais ont souvent défilé à huit de front sans en faire un événement. Le 15 septembre 1934, lors de la remise de leurs drapeaux par le roi Léopold, ils ont défilé à douze de front, en portant leurs mitraillesuses Hotchkiss sur leurs épaules. En août 1933, lors du dernier camp à Beverloo du «régiment de Chasseurs Ardennais», portant encore les insignes du 10<sup>e</sup> de Ligne (par la suite, toutes les manœuvres se sont déroulées en Ardenne), le chef de Corps a fait défiler son régiment, devant le prince Léopold, avec ses trois bataillons accolés. Cela fit sensation.

Souvenons encore, parmi bien d'autres bévues, que le «journaliste» de la RTB a présenté le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais comme LE bataillon de langue allemande de l'armée belge. Précisons-lui, mais l'officier supérieur qui se trouvait à ses côtés aurait pu rectifier, que le 3 ChA compte effectivement une compagnie de miliciens des cantons de l'Est et aussi des grades de carrière de cette région mais que l'unité est mixte, comportant pour le reste des francophones. Ajoutons que les gars des cantons dits rédimés sont d'excellents soldats, faisant preuve d'un très bon esprit, et qu'ils s'entendent très bien avec leurs camarades wallons.

Mais, à la RTB, on est obsédé par les ségrégations linguistiques.

## BAVURES

Et maintenant, quelques autres bavures de la RTB, liste purement exemplaire, car s'il fallait les citer toutes, il faudrait réaliser un numéro spécial:

— Le jour de l'accident affreux qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants du nord de la France, le présentateur, en ayant terminé avec ce drame, a poursuivi tout guilleret: «Et maintenant, nous retournons aux 24 heures de Francorchamps». On a le sens des rapprochements à la maison Kafka!

— Le 3 août, un délégué syndical: «on n'a pas d'argent pour les jeunes mais on a des milliards pour acheter des avions».



— Vers le 20 août: Le Fonds monétaire international était critiqué, comme d'usage, et l'on poursuivait «dans l'esprit de l'institution américaine...». Certes, le siège du FMI est à Washington mais on ignore à la RTB — ou l'on feint d'ignorer — qu'il s'agit d'une institution internationale, créée en 1944 dans le cadre des accords de Bretton Woods et qui a pour objet de développer la coopération internationale sur les plans monétaire et commercial, et que presque tous les pays du monde, soit 120 à 130 d'entre eux, en font partie.

— Journal parlé de 8 h, le 21 août: Publicité appuyée par la journée de la Communauté française, qui a lieu en septembre. Et d'en remettre, en parlant de la fête «de la nation (sic) francophone de Belgique». Suit un appel en faveur du drapeau au coq rouge sur fond jaune, dit du «coq qui lève la patte». Pour notre part, nous sommes pour le drapeau national belge et celui de l'Ardenne. Un sanglier vous a tout de même une autre allure qu'un coq, emblème d'un pays étranger.

## TV MALFAISANTE

Extrait d'un editorial de Max Clos, directeur de la rédaction du «Figaro», dont tous les termes peuvent être appliqués, avec encore plus de raison, à la RTB:

«...L'utilisation de la télévision pour endormir l'opinion publique et anesthésier les réflexes de défense de la société dans laquelle nous vivons. Il faut «comprendre» les immigrés, les voyous, les homosexuels, les manifestants, les grévistes, les condamnés de droit commun. Rien n'est condamnable. Il est nécessaire, bien au contraire, de se pencher avec compassion sur le sort de ces «victimes de la société bourgeoise».

## PAS DE SERVICE CIVIL EN SUISSE

En 1979, les milieux pacifistes helvétiques avaient rassemblé un certain nombre de signatures en vue de l'institution d'un service civil dont la durée serait une fois et demie celle du service militaire. Le Parlement devra se prononcer et un referendum suivra. Dans le passé déjà, le peuple suisse, au divisme éprouvé, a rejeté, à une très large majorité, une telle proposition. Le Conseil fédéral, qui est le gouvernement de la Confédération, repousse la nouvelle demande, estimant qu'elle introduirait deux innovations inacceptables: le libre choix entre le service armé et le service civil; la suppression de fait de l'obligation générale de servir dans l'armée.

## A NOUS, THERESE, D'AVILA...

Chacun est évidemment libre d'avoir son opinion personnelle sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse) plus communément appelée avortement, depuis l'interdiction jusqu'à la libéralisation absolue. Toutefois, ce qui est inadmissible, c'est qu'une institution officielle de radio et de télévision, qu'il n'est pas nécessaire de nommer pour savoir qu'il s'agit de la RTB, prenne ouvertement position pour la formule la plus libertaire, s'en fasse l'avocat passionné et critique ouvertement les tribunaux qui veulent faire application de la loi existante. Dernièrement, à l'occasion d'un procès en cours à Bruxelles, nous avons entendu une speakerine délirante-extravagante justifier une accusée alors que la pauvre femme, dans un moment d'extase (sic) n'avait pu songer aux conséquences de son acte». Cela devient ridicule. Il y a quelques années, on nous a parlé d'extase à propos des circonstances du décès à Paris d'un cardinal, au cours d'une expérience... sensorielle; nous voici à l'extase, c'est-à-dire l'état d'une personne se trouvant comme transportée hors de soi et du monde sensible avec le sentiment de s'unir à quelque objet transcendant, un état d'extrême béatitude... Je ne sais pas si l'on peut dire qu'en amour, l'objet ou corps du... délit est toujours transcendant, c'est-à-dire qu'il s'élève au-dessus de la moyenne, mais qu'il conduise à l'extase; cela paraît bien rare. Quand Ste Thérèse d'Avila entrain en extase, «son corps demeurait suspendu et immobile...»

## BRABANÇONNE

La Brabançonne ne figure plus aux programmes scolaires et on ne l'apprend plus aux enfants, lui préférant sans doute des chansons pop ou plus ou moins lestes, dans le cadre de l'éducation sexuelle. Il faut reconnaître que le premier couplet est idiot: ... siècles d'esclavage et ...Belge sortant du tombeau... mais le dernier est, en revanche, fort beau et devrait être chanté exclusivement.

Il faut admettre aussi que le «Vlaamse Leeuw», dont malheureusement les traites des deux guerres ont fait un chant séditieux, a un rythme et des paroles remarquables.

## VIVE L'AMERIQUE!

Il faut dire que les Etats-Unis, qui nous ont libérés à deux reprises et portent l'essentiel du poids de la défense du Monde libre, sont l'objet de bien des ingratitude: on les rend responsables de tous nos maux; on dénonce leur impérialisme. Aussi, avec l'académicien Jean d'Ormesson, nous criions volontiers, en ce qui nous concerne: «... parce qu'elle nous a sauvés, qu'elle incarne, malgré tout, notre espérance et nos libertés, vive l'Amérique!»

## HISTOIRE RUSSE

Les Soviétiques adorent colporter, sous le manteau évidemment, des histoires concernant leur régime. En voici une, rapportée par des Américains: les deux principaux quotidiens d'URSS sont la «Pravda», qui veut dire «La Vérité» et les «Izvestia» = «Les Nouvelles». On dit à Moscou qu'il n'y a pas de «nouvelles» dans «La Vérité» et pas de vérité dans «Les Nouvelles»...

# In Memoriam LE LIEUTENANT-COLONEL ALBERT RENSON

Le lieutenant-colonel e.r. Albert Renson s'est doucement endormi dans la paix des braves, en la matinée du 15 septembre dernier. La Fraternelle a perdu ainsi le doyen d'âge de son conseil d'administration et une de ses personnalités les plus attachantes.

Albert Renson était né le 14 janvier 1890 (il était donc entré dans sa 93<sup>e</sup> année) à Hantes-Wihéries, aujourd'hui commune d'Erquelinnes, contiguë à Beaumont qui vit naître le lieutenant général Descamps. Il entra au service actif, comme milicien, en octobre 1910, au 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie, maintenant caserné à Bastogne. Après avoir été promu brigadier, puis maréchal des logis, il fut envoyé en congé illimité le 14 décembre 1912.

Rappelé sous les armes le 31.7.1914 au Groupe d'Artillerie de la 2<sup>e</sup> Brigade mixte, où il fut promu 1<sup>er</sup> MdL en mars 1915, il retrouva le 1 A en juin 1916, pour être détaché de décembre de la même année jusqu'en mars 1917 au Centre d'Instruction des sous-lieutenants auxiliaires d'artillerie. A peine rentré au 1 A, il fut nommé adjudant, puis sous-lieutenant auxiliaire en novembre 1917. Passé au 17A en février 1918, il y fut promu lieutenant en septembre 1919. Le 31 mars 1920, il était admis dans les cadres actifs et nommé le même jour sous-lieutenant et lieutenant. En 1923, il était désigné pour le régiment d'Artillerie à cheval, nommé capitaine en mars 1928 et transféré successivement au 11A et au 1A.

Moment important de sa carrière le 7 août 1934: à la date du 24 septembre 1934, il était affecté au Groupe d'Artillerie du régiment des Chasseurs Ardennais, et il arriva, en effet, à Arlon en août 1934, avec le cadre de notre artillerie, commandé par le major Hautem. Capitaine-commandant en décembre 1934, il avait satisfait aux examens de major en 1937, fut commissionné à ce grade en mars 1939 et nommé en juin de la même année, toujours au régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, qui avait été transféré à Namur en avril 1937.

En mai 1940, le major Renson commandait le Groupe III du 20A (changement de dénomination intervenu en janvier 1940), avec comme adjoint, le commandant Geullette, décédé en avril dernier et comme lieutenant, notamment, le futur lieutenant général Toussaint, lui aussi décédé récemment. Le 10 mai, le 20A, qui avait été enlevé aux Chasseurs Ardennais, se trouvait déployé, avec des éléments fort dispersés, en soutien de la 7 D.I. aux points névralgiques du Canal Albert: Eben-Emael, Vroenhoven, Veldwezelt, Rosmeer. Attaqué de toutes parts, notamment par l'aviation et des troupes aéroportées, le 20A perdit de nombreux officiers, sous-officiers et soldats, et gagna la citation «Canal Albert». C'est le major Renson qui rassembla les débris du régiment et les conduisit en France, en vue de sa reformation, interrompue par l'armistice. Ayant repris du service à la libération, il fut admis à la pension à la date du 1<sup>er</sup> avril 1945.

Le colonel Renson était porteur de huit chevrons de front, de la croix de guerre 1914-1918 avec deux palmes et de nombreuses distinctions honorifiques dans les ordres nationaux: commandeur des Ordres de Léopold et de la Couronne, officier des ordres de Léopold, Couronne, Léopold II, etc...

Pionnier du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, où il porta le béret vert aux canons entrecroisés, le major Renson participa aux regroupements des anciens Chasseurs Ardennais, dès l'automne 1940 et accepta une des vice-présidences du comité de gérance du «Service social du Chasseur Ardennais», lors de sa fondation à cette époque. Il y joua à Bruxelles un rôle particulièrement actif. Quand le S S ChA se convertit en Fraternelle des Chasseurs Ardennais, en septembre 1945, il fut un des deux représentants du 20 A au comité d'organisation et fidèle aux Chasseurs Ardennais, s'opposa résolument à une timide tentative de former une fraternelle indépendante du 20A.

Dès la création du bulletin «Le Chasseur Ardennais», par l'auteur de ces lignes, à la fin de 1946, il lui apporta sa collaboration rédactionnelle et au moment où, alors que je venais de m'établir à Bruxelles; le conseil d'administration décida, en 1949, de créer un service autonome du bulletin, avec un budget propre, il accepta de s'occuper de l'administration. L'assemblée générale du 27.5.1954 lui conféra officiellement le titre, mérite de longue date, d'administrateur du bulletin et de membre du conseil d'administration, mandat qui lui fut conservé jusqu'à sa mort. Ajoutons qu'il assumait, la responsabilité de la rédaction et de l'administration du bulletin, du deuxième trimestre 1960 jusqu'en 1968, étant entendu qu'à partir de mon accession à la présidence nationale en avril 1965, je pris une part grandissante à la rédaction et à la confection technique de notre organe de contact.

Le lieutenant-colonel Renson a toujours été membre, jusqu'à ces dernières années, du comité de la section du Brabant de la Fraternelle, et il en exerça la présidence de 1955 à 1957.

Si, depuis une quinzaine d'années, son grand âge ne lui permettait plus de participer à nos manifestations, il continuait de suivre, avec intérêt et sympathie, les activités de la Fraternelle. Nous avions célébré avec joie son octogénat, puis son nonagénat, et nous nourrissons le secret espoir qu'il serait notre premier centenaire. Le fil de la vie en a décidé autrement.

Au moment où j'ai assumé la présidence de notre grande association, j'écrivais à son sujet: «Mentor et Nestor de la Fraternelle, conseiller écouté et respecté, cachant un cœur ardent sous des dehors placides, discret et modeste en toutes circonstances, le colonel Renson est, pour nous, le modèle des dévouements et l'exemple à proposer à tous nos Chasseurs Ardennais».

Notre grand ami René Dubucq, directeur général honoraire de l'ONAC, qui a toujours été très attaché au défunt, nous a écrit, en hommage au «si sympathique colonel Renson: cet homme éminemment bon fut un grand serviteur de son pays et de la fraternelle».

Nous réitérons à Madame et à Mesdemoiselles Renson, fidèlement présentes à toutes les manifestations de la Fraternelle et qui ont toujours entouré leur mari et leur père d'une affection exceptionnelle, l'expression de la part que prend toute la grande communauté des Chasseurs Ardennais à leur peine, et nous les assurons de notre fidèle souvenir à la mémoire de notre cher colonel.

A.H.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a tenu séance à Arlon, toute la journée du 11 septembre. M. Joseph Schmitz a été installé en qualité de vice-président, et le furent comme administrateurs représentant leur section MM. le colonel Derille, Lucien Massin et Jean Sibernal.

Le conseil a pris acte des modifications intervenues dans la composition des comités des sections de Bastogne, Liège-Verviers et Vielsalm.

Les nombreuses manifestations de l'année ont été commentées, et l'on s'est réjoui de leur succès. A propos du programme 1983, on est invité à informer le président, pour le 1<sup>er</sup> mars, en vue de publication au bulletin, non seulement de la date mais aussi de l'heure de début prévue.

En ce qui concerne les anniversaires des Chasseurs Ardennais en 1983 et 1984, le conseil d'administration a précisé que la création effective du Corps, puis Division des Chasseurs Ardennais se situe le 15 septembre 1934 et qu'en conséquence c'est à cette date ou, du moins, durant l'été 1984 qu'il convient de situer les manifestations célébrant le cinquantième anniversaire des unités des premiers «Bérets verts».

La situation des sections a été passée en revue et les indications fournies pour les formalités de fin d'exercice social qui se situe le 31 octobre.

De nouvelles cartes illustrées, représentant le Monument national, seront mises en vente.

Une nouvelle réunion — extraordinaire — du conseil a eu lieu à Vielsalm, le 24 septembre. Hommage y a été rendu à la mémoire du lieutenant-colonel Renson et le conseil a pris à l'unanimité une décision qui requerra une délibération motivée de sa part.

## SOUTIEN DU BULLETIN

### Exercice social 1981-1982

Report du 24 mai 1982.....	49.357
René Dubucq, Wetzembeck-Oppern .....	1.000
Jan Verwée, Deinze .....	1.000
M. Crucifix, Waha .....	775
Mme Lucie Carnus, Fontenoille .....	500
Mme Raymond Reuter, Arlon .....	300
Eugène Ansay, Arlon .....	200
Philippe Steurbaut, Bruxelles .....	100
Roger Wonville, Cuesmes .....	100
Total au 23 août 1982 .....	53.332

## TEMPLoux

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu des cérémonies de Temploux, paru en page 8 du dernier bulletin: ce n'est pas le R.P. Pirson, du couvent franciscain de Ciney, qui a concélébré la messe avec les autres prêtres participants, mais le R.P. Albert, du même couvent, ancien du 20 A et aumônier de l'A.S., qui avait prononcé l'hymne lors de notre congrès national de Ciney. Nous nous étions basés sur le programme...

## LA VIE DE LA FRATERNELLE



### LE DECES DU PRESIDENT NATIONAL DE LA FNC

Lors du décès, à la mi-août, du président national de la FNC, notre président a adressé à cette association le message suivant: «J'ai appris avec tristesse le décès de votre distingué président national, Simon VANHAUTER. Il était une des personnalités les plus marquantes du monde ancien combattant et témoignait, surtout, d'un attachement obsiné, que nous partageons, à l'unité nationale. Aussi, tous les Chasseurs Ardennais, et plus particulièrement leur président, s'associent de tout cœur à votre peine.»

(Sé) Albert HUBERT

### DIPLOME DE PORTE-DRAPEAU

Notre brave camarade Edouard HOUCARD d'Auby-sur-Semois, ancien de la 3<sup>e</sup> Cie du 4 ChA, exemple de dévouement, s'est vu décerner le diplôme d'honneur de porte-drapeau. Nos cordiales félicitations.

### NAISSANCE

L'hibaut est venu rejoindre David au foyer du docteur et Madame Ginion-Siraux. Félicitations et vœux, particulièrement au colonel et à Madame Jacques Siraux.

### APPEL AUX ANCIENS DU 5<sup>e</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

On a attiré notre attention sur un extrait d'une biographie du docteur Adriaan Martens, parue dans «Encyclopedie van de Vlaamse Beweging, 2, MZ-Uitgeverij Lanoo, Tiel/Amsterdam 1975». Cet activiste flamand, condamné à mort comme traître à la Belgique, par le conseil de guerre de Bruxelles en 1919, connu son heure de... gloire en 1939, quand sa nomination à l'Académie flamande de Médecine souleva «l'Affaire Martens» et provoqua même une crise ministérielle, dont la victime fut P.H. Spaak, auteur de la nomination. Ajoutons qu'après la guerre 1940-1945, ce récidiviste fut à trois mois condamné à dix ans de prison et trois millions de francs d'amende. Or, voici ce qu'on lit notamment dans sa biographie dont référence ci-dessus, (pages 931 et 932), en traduction française par nos soins: «Son habitation à Astene, avec ses nombreux trésors artistiques, fut vilainement endommagée par le Corps d'élite de l'Armée belge, les Chasseurs Ardennais. Le nom Martens, à lui seul, rendait les troupes wallonnes enragées.»

(NDLR: sic, pour le dernier mot).

Il est exact que le 5<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais s'est trouvé à Astene (au NE de Deinze, sur la route Gand-Courtrai), du 18 mai après-midi au 20 mai au soir.

Nous avons communiqué le texte ci-avant au général Bourgins, chef de Corps du 5 ChA en

### CARTES-VUES DU MONUMENT NATIONAL

De nouvelles et très belles cartes-vues du Monument national sont disponibles dans les sections. L'une représente l'ensemble du monument en profil et la seconde, de face, le Sanglier et l'inscription «Aux Chasseurs Ardennais».

### PRIX DE VENTE: 10 F L'UNITÉ.

### HYMENE

Le 11 septembre, a été célébré à Epinois le mariage de Mlle Anne DOHY avec M. François-Xavier Vermaire. La mariée est la fille du major ancien commandant en second du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais et de Mme Fernand Dohy. Félicitations et vœux de bonheur.

## IN MEMORIAM

### LE COLONEL LEON LEBLANC

Le colonel e.r. Léon Leblanc est décédé à Arlon le 16 août dernier, à l'aube de sa 76<sup>e</sup> année. Il avait notamment assumé les fonctions d'officier mécanicien du 1 ChA en 1940, de premier chef de Corps du 2 ChA reconstitué en 1952, de commandant en second de l'Ecole d'Infanterie et enfin, jusqu'à sa mise à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 1962, de commandant militaire de la province de Luxembourg. Il avait poursuivi alors de nombreuses activités, notamment en tant qu'expert automobile réputé, de président provincial de la Croix-Rouge, ce membre de Comptoir d'escompte de la Banque nationale, etc.

Né à Mons le 29 août 1906, il était entré à l'Ecole des Pupilles en 1924, avait été nommé sous-lieutenant en 1927 et était arrivé à Arlon en 1934, avec la création des Chasseurs Ardennais.

Il avait obtenu la citation suivante à l'Ordre du Jour du Régiment: «S'est distingué par son courage et son mépris du danger le 12 mai 1940 à Belgrade (Namur) au cours d'un violent bombardement aérien, en s'efforçant spontanément et au péril de sa vie, d'éteindre un incendie à bord d'un camion dont les munitions sautaient. Au cours de la même circonstance, a sauvé de la destruction deux autres camions et un matériel précieux.»

La Fraternelle réitère à Madame Leblanc, ses enfants et petits-enfants sa vive sympathie.

### UNE RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS A AMAY

Le 18 septembre, a été inaugurée à Amay une rue des Chasseurs Ardennais. Compte rendu au prochain numéro.

### Dans le haut commandement de l'Armée

D'importantes désignations ont eu lieu dans le haut commandement:

- Le lieutenant général M.J. Gyseberg, aide de camp du Roi, est devenu chef d'Etat-Major général des Forces armées, en remplacement du lieutenant général Gontier, admis à la retraite;
- Le lieutenant général J. De Boodt est devenu commandant en chef des Forces belges en Allemagne et Commandant du 1 (BE) Corps;
- Le général-major R. Bats sera officier général adjoint Inspection au chef d'Etat-Major de la Force terrestre.

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation 1983

JE FAIS APPEL AUX ANCIENS DU 5 CHA QUI POURRAIENT ME FOURNIR DES PRECISIONS SUSCEPTIBLES DE REPONDRE A L'ACCUSATION CI-DESSUS DE SE METTRE EN RAPPORT AVEC MOI. Le Président national.

### Disques avec notamment la Marche des Chasseurs Ardennais chantée et la «Chanson-Marche» des Chasseurs Ardennais

Le groupe artistique de Charleroi (ensembles vocaux et instrumentaux) «AMICI CANTORES» avait réalisé, en 1978, un disque que nous avons amorcé en son temps et qui comprenait notamment «La Marche des Chasseurs Ardennais» chantée. On y trouvait aussi, sous le titre général «Mélodies de l'Histoire»: «Pays de Charleroi, En Wallonie, le Chant des Partisans, le chant des Marais, la Brabantonne, La Marseillaise, la Marche des Soldats de Turenne, le chant du Départ, la Madelon et Sambre et Meuse».

Ce disque est aujourd'hui épuisé mais il a été enregistré sur cassette et peut être obtenu au prix de 400 F, frais d'envoi compris, dans les conditions précisées en fine de cet article.

Aux mêmes prix et conditions, on peut aussi se procurer la cassette d'un autre disque «Minuit, c'est Noël».

Les «Amici Cantores» viennent de sortir un nouveau disque 33 tours, intitulé «Chantons ensemble les plus beaux AIRS WALLONS» et qui comprend notamment la «Chanson - Marche des Chasseurs Ardennais», si chère à notre ami Jean Goffart. On y trouve aussi: «Le chant des Wallons, Barcarole walone, Pays de Charleroi, Tchantches tiësse di bwès, El Doudou, Li bia Bouquet, Valeureux Liègeois, Sintet comme em cœur bat, Tout in bergant, Vive Djan Djan, El quézenne au Mambourg et... Le peuplier wallon».

Le prix de vente normal de ce disque est de 400 F plus les frais d'envoi. Toutefois, pour les Chasseurs Ardennais, se réclamant de la Fraternelle, il sera réduit à 380 F, FRAIS D'ENVOI COMPRIS.

Les paiements de toutes les commandes sont à effectuer au CCP 000-0357698-59 de Lucien Grandjean, avenue Jules Desretrée 59, 6031 Monceau-sur-Sambre. Ajoutons que le répertoire du disque des «AIRS WALLONS» pourra également être obtenu en enregistrément sur cassette, aux mêmes conditions que le disque.

### A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

**Lucien LECLERE, s.a.**

assureur  
Rue François Stroobant, 29  
1060 BRUXELLES  
Tél. (02) 345 09 23

## A PROPOS D'UN MUSEE A NEVELE

Nous avions lu dans une revue militaire intermittente, intitulée «MEMO», qu'il existerait à Nevele, au nord-est de Vinkt, un musée Rietgaverede (Crysserstraat 60), «souvenirs des derniers combats - 1940 - des Chasseurs Ardennais».

L'information nous a surpris: d'une part, nous n'avions jamais entendu parler de ce «musée»; d'autre part, Nevele ne figurait pas en 1940 dans les secteurs des Divisions de Chasseurs Ardennais, mais de la 5 D.I. (Chasseurs à pied). Nous nous sommes donc renseignés à source sérieuse, à savoir auprès de l'abbé Frans Michem, révérend curé de Vinkt.

Voici, en traduction, les indications précises qu'il a bien voulu nous fournir:

Il est exact que M. Antoine Janssens, rue Van der Cruyssen 60, 9850 Nevele possède un musée (fort intéressant) dédié principalement à l'environnement (heemkunde) et au folklore local, avec deux annexes, à savoir un musée littéraire sur le romancier local, Cyriel Buysse et... un musée militaire avec une abondance de documents, objets et illustrations des deux guerres mondiales. Antoine Janssens est aussi l'auteur d'un ouvrage sur la bataille de Nevele en 1940, intitulé «Het Lyskanal», dénomination allemande du canal de Schipdonck (que nous, Chasseurs Ardennais, connaissions sous le nom de «canal de Dérivation»). Il a écrit ce livre en collaboration avec Jacques De Vos, correspondant du Centre d'Etudes et de Recherches historiques de la seconde guerre mondiale. Ce dernier est aussi l'auteur du récit de guerre «Mei 1940 ten zuiden van Gen» et «Aalst zomer 1940». Le premier de ces ouvrages comprend beaucoup d'informations sur la 56<sup>e</sup> D.I. allemande.

M. Janssens travaille maintenant à un nouveau livre «De Slag te Meigem».

Le musée dont question plus haut est ouvert tous les premiers dimanches du mois, de 14 à 18 heures.

### AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.



## TONTON XIV

C'est ainsi que «Le Canard enchaîné» appelle François Mitterrand, depuis le sommet de Versailles. Il a pris du galon depuis lors, gagnant huit points: depuis qu'il assume le rôle de premier filic de France, le voilà devenu Tonton XXI.

Le 17 août, le président de la République française a fait une prestation de qualité, tant au fond que dans la forme, à TF1, à propos des événements du Moyen-Orient et du terrorisme international. Le seul reproche important qu'on puisse lui faire est d'avoir donné à penser que la France avait tout fait au Liban, n'ayant pas un mot pour les Etats-Unis, et surtout pour M. Habib, qui ont tout de même rempli le rôle essentiel.

D'autre part, on a été frappé du fait que le président ait toujours parlé à la première personne «Moi... Je...». A croire que la France vit sous le régime du pouvoir personnel... nous n'irons pas jusqu'à écrire «de dictature».

Certes, le rôle prééminent du président est dans l'esprit des institutions de la V<sup>e</sup> République, institutions que Mitterrand a toujours férocelement condamnées, avant de les trouver à sa... mesure, mais de Gaulle, lui, n'a jamais parlé à la première personne que dans de très grandes occasions, et encore, il disait «moi, de Gaulle...». Sinon, il disait «La France...», «de Gaulle...». Cela avait de l'allure... Mais, le sens de la grandeur n'appartient qu'aux êtres d'exception!

## FUTUROLOGUES

Lors du fameux sommet (pour rien; encore qu'il ait coûté des centaines de millions de FF) de Versailles, quel'un, qui est peut-être M. Mitterrand ou son conseiller à une idée l'heure, M. Attali, a suggéré de créer une grande commission, composée d'experts, éminents par nature et vocation, qui étudieraient les perspectives techniques du XXI<sup>e</sup> siècle. On a dit «oui», par politesse, puis l'on a parlé d'autre chose.

On a ensuite fait observer à cet égard que F.D. Roosevelt, lors de son arrivée à la présidence des Etats-Unis en 1933, avait institué un comité de l'espace et que ses membres n'avaient prévu aucune des grandes réalisations technologiques de notre temps: ni l'avion à réaction, ni le scanner, ni les fusées spatiales et intercontinentales, les missiles, la bombe atomique, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, le débarquement sur la lune, le laser, l'ordinateur, les satellites, les sondes atmosphériques, ni même... le stylo à bille!

## UNE OPINION SUR LES FRANÇAIS

Voici, cité par Henri Troyat, ce qu'écrivait le comte Rostoptchine, favori du tsar Paul I<sup>er</sup>, gouverneur de Moscou et père de la future comtesse de Ségur, à propos des réfugiés français qui étaient venus s'établir nombreux en Russie:

«Quand on étudie les Français, on trouve quelque chose de si léger dans tout leur être qu'on ne conçoit pas comment ces gens tiennent à la terre. Les scélérats et les imbéciles sont restés dans leur patrie et les fous l'ont quittée pour grossir le nombre de charlatans de ce monde».

ACHETEZ ET PROPAGEZ  
LE  
DRAPEAU DE L'ARDENNE

## DE GAULLE, LE PLUS GRAND

Dans ses souvenirs de la Maison Blanche, Henry Kissinger rapporte notamment le premier voyage présidentiel de Nixon en Europe durant l'hiver 1969. Le roi des Belges y est dépeint comme un «homme doux et sensible». Gaston Eyskens comme «petit homme trapu» et la reine d'Angleterre «spirituelle»: «Sa connaissance des problèmes mondiaux, sa perspicacité à propos des personnages qu'elle évoqua me firent grande impression...»

Mais, à propos d'impression, que penser de «de Gaulle, le colosse»:

«Nous fûmes accueillis à l'aéroport par cet extraordinaire personnage qu'était Charles de Gaulle... Il exsudait l'autorité... Sa présence était telle, à la réception offerte par Nixon, qu'il fut le point de mire de toute l'assistance... On avait l'impression que s'il se dirigeait vers une fenêtre, le centre de la pièce se déplacerait, et tout le monde basculerait dans le jardin».

Le lendemain, prenant l'apéritif avec les deux présidents, H.K. avait déclaré qu'il ne voyait pas comment l'Europe telle que la concevait de Gaulle échapperait à une domination par l'Allemagne. Alors «de Gaulle me sembla croire encore d'une taille tandis qu'il me contemplant avec la hauteur naturelle d'un sommet alpin ennelgé envers une vulgaire taupinière: Par la guerre, répondit-il simplement».

## UN JUGEMENT QUI FERA DATE

Un milicien, faisant partie d'une unité stationnée à Marche-en-Famenne, et qui n'est pas ChA, avait, en manipulant maladroitement sa mitrailleuse, tué son caporal, alors qu'ils se trouvaient en mission à l'aéroport de Bruxelles-national.

Le conseil de guerre de Bruxelles l'avait condamné à dix mois de prison, dont un mois avec sursis, pour homicide involontaire. La Cour militaire - et l'on se rend compte à nouveau de l'utilité des instances d'appel dans nos démocraties - a fait preuve de son autorité en... réformant le premier jugement. Elle a maintenu les dix mois de prison mais a porté le sursis d'un à deux mois. On frémit aux répercussions d'un arrêt qui aurait transformé le sursis d'un mois en... trente jours.

## RETRAITE

On discute à perte de vue de savoir si la retraite prématurée ou la réduction du temps de travail pourraient réduire le chômage. Chacun voudrait travailler moins en gagnant autant et être pensionné plus tôt, tout en conservant une pension de carrière complète. C'est évidemment un leurre. Le Bureau International du Travail, qui siège à Genève, et où les organisations de travailleurs sont largement représentées, a publié récemment une étude conduisant que l'allongement des vacances et l'abaissement de l'âge de la retraite pourraient exercer une influence positive sur l'emploi mais à la condition double que les frais de main-d'œuvre n'augmentent pas et, pour l'avancement de la retraite, que les cotisations des travailleurs soient majorées en conséquence. C'est la logique même.

## UN LION BIEN PROTEGE

Un lecteur du «Canard enchaîné» a relevé, avec une délectation bien française, au pied de la butte du Lion de Waterloo, une pancarte indiquant: «L'accès à l'escalier est interdit avec des frites». Commentaire: Des fois que des touristes confondraient l'Empire avec la Restauration... Apparemment, on ignore en France que ce Lion, tourné vers le sud, a été érigé pour célébrer la victoire sur Napoléon.

## LE BONJOUR DE CESAR



C'est ainsi que se nomme notre Sanglier au 20 A. Voici une hure de présentation originale. Elle constituera la rubrique de notre Régiment d'Artillerie pour ce numéro.

## Ami Chasseur Ardennais

As-tu payé la cotisation pour 1981? Si non, fais-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

Si oui, ton devoir à l'égard de tes camarades et de la fraternelle n'est pas terminé.

- Tu dois participer à toutes les activités de ton association.
- Tu dois porter fièrement ton insigne et ton béret vert.
- Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.

**Dimanche  
24 avril 1983:**

CONGRES  
NATIONAL  
A  
VIELSALM

## A propos de la Révolution de 1830

### Une utile mise au point

M. Paul de Decker, au nom des descendants des membres du Congrès national de Belgique, fondateurs de notre indépendance, a adressé aux journaux de la chaîne «VERS L'AVENIR» une opportune mise au point, reproduite ci-après:

«Dans votre numéro du 28 septembre, vous avez publié en première page une photographie de la cérémonie d'hommage aux héros des Journées de septembre 1830 à la place des Martyrs, qui s'est déroulée le dimanche 25 septembre, à l'initiative de la ville de Bruxelles et du comité commémoratif Pro Belgica. Cette cérémonie commémorait en plus le 150<sup>e</sup> anniversaire de la remise, en 1832, par le roi Léopold I<sup>er</sup>, des drapeaux de la reconnaissance nationale aux 100 communes qui avaient participé aux combats de l'indépendance (dont plus de 30 communes flamandes).

«La photographie que vous avez publiée était intitulée «La fête de la Communauté française» et la légende faisait allusion à cette fête qui a été célébrée non pas le 26 septembre, mais le lendemain 27 septembre.

«monument de la place des Martyrs qui recouvre les restes de 467 combattants qui ont donné leur vie pour l'indépendance de la Belgique (dont autant de Flamands que de Wallons) est un monument national et les Francophones ou les Wallons n'ont aucun droit d'y organiser une fête qui excludrait leurs frères Flamands, qui comme eux, ont exprimé leur volonté d'indépendance en 1830 jusqu'à sacrifier leur vie.

«Dans votre numéro du lundi 27 septembre, vous avez publié en première page les paroles de M. Philippe Moureaux, président de l'Exécutif de la Communauté française, comme suit: «Le choix de cette date du 27 septembre (comme fête de la communauté française) qui rappelle les combats que menèrent ensemble dans le parc de Bruxelles les patriotes venus de Wallonie et les insurgés bruxellois, prend aujourd'hui plus que jamais peut-être toute sa signification».

«Nous nous insurgons violemment contre cette affirmation qui fait fi de la vérité historique, car elle passe sous silence la participation des patriotes flamands aux combats du parc de Bruxelles. Par cela même la Communauté française usurpe la date anniversaire du 27 septembre qui appartient en réalité à l'entièreterre de la Nation belge».

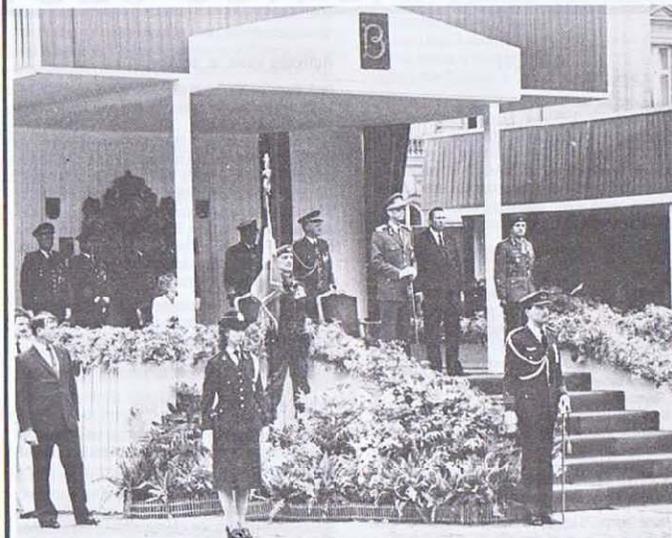
A part le mot «entièreterre» qui n'est pas français et «aurait été remplacé par «intégralité» ou «totalité», nous sommes entièrement d'accord avec les considérations ci-dessus. Nous nous proposons nous-mêmes de réagir concernant cette imposture et violation de la vérité historique qui tend à faire croire que la révolution(ke) de 1830 a été faite par les Wallons. Voir à ce sujet notre éditorial.

## COTISATIONS

Notre exercice social va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

21 JUILLET 1982



En haut: A la tribune royale, un Chasseur Ardennais: le lieutenant général Liebens, qui commandait l'ensemble des troupes. Au fond, le vice-amiral Schlum, chef d'Etat-Major de la Force navale, membre d'honneur de la Fraternelle.

En bas: Un des détachements de Chasseurs Ardennais.

On accepte des versements  
pour le soutien du bulletin  
Au C.C.P. 000-0344969-37 :  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

# DANS NOS SECTIONS

## ARLON

### Décès:

- Eugène Holter, 64 ans, d'Arion. Adjt retraité, campagne de 40 à la 10 Cie du 1 ChA et prisonnier de guerre.
- Auguste Gouverneur, 75 ans, d'Arion. Adjt retraité, campagne à la 10 Cie du 1 ChA, prisonnier et invalide de guerre.
- Pierre Beltandorf, 62 ans, de Nothomb, campagne au CRI des ChA.
- Justin Lambé, 75 ans, de Heinsch, campagne à la 4 Cie du 1 ChA.
- Le colonel e.r. Léon Leblanc, 76 ans, d'Arion. En 40, il était chef de la 5<sup>me</sup> Autos du 1 ChA et connu la captivité à Prenzlau. On le retrouve à Bastogne en 1952 comme chef de Corps du 2 ChA reconstitué et il termina à Arion comme commandant militaire de la province de Luxembourg.
- Madame Lucienne Petat, 81 ans, d'Arion, veuve du colonel Raymond Schoueller.
- Notre ami Joseph Decker de Barnich a perdu dans un même accident sa fille Anne-Marie, 38 ans, et son petit-fils Fabien de 5 ans.
- Albert Hemeupont, 77 ans, d'Arion. Beau-frère du Président national, il avait fait la campagne au C.R.I. des ChA.
- Numa Tagnon, 75 ans, de Toulange. Campagne de 40 au 5 ChA et prisonnier de guerre.
- Nicolas Ensch, adjt de 1<sup>re</sup> classe retraité, 88 ans, d'Arion. V.C. au 10<sup>e</sup> de Ligne en 1913, il fit la guerre 14-18 au 10<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> de Ligne. Croix du Feu et Croix de guerre 14-18, on le retrouve à Arion au 10<sup>e</sup> puis aux Chasseurs Ardennais où il fait la campagne à la Cie E.M du 1 ChA et fut P.d.G. Droyen d'âge de notre section, il était aussi le dernier survivant des adjutants 14-18 du 10<sup>e</sup> de Ligne, les Boon, Chevalier, Daoust, Deraedt, Jacquemin, Luffin, Olivier, Renard, Schmit... dont parlent encore volontiers ceux qui ont fait leur service à Arion entre les deux guerres.

A toutes les familles, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

### Quatre générations:

M. et Mme Spirllet de St-Vincent sont les heureux arrière-grands-parents d'une petite Lydia, née le 30 juin à Virton. Nos félicitations à toute la famille.

### A l'Ecole d'Infanterie et à la musique des F.D.I.

— L'adjt Lambert a pris le 1 septembre sa retraite anticipée que nous lui souhaitons longue et paisible.

— Nos camarades Bercal et Deladrère ont été nommés sous-chefs de musique; Carême a été nommé musicien de 2<sup>e</sup> classe.

— Le sous-chef de musique Cresset a obtenu la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Nos félicitations à tous.

### La musique F.D.I.

La musique F.D.I., sous la direction du sous-chef de musique principal Louis Quévy, avait inscrit trois concerts à son programme d'été: deux à Arion et le troisième à Stockem. Ceux d'Arion eurent pour cadre la petite place rénovée du quartier St-Donat où les auditeurs furent accueillis par notre camarade Ernest Muller, nouveau président de la «Knipchen» et nos dévoués Jo Maquet et Fernand Schmit.

Avec au final la Marche des ChA, ils furent très applaudis par un public particulièrement nombreux, dont pas mal de «Bérés verts».

Même succès au local de la «Stockemoise» où s'est donné le dernier concert.

### Activités dans la section

Nous étions présents avec délégation et drapeaux: Le 25 avril au Congrès national du Huy pour lequel il fallut affréter 2 cars; Le 7 mai aux Fastes du 1 ChA à Marche-en-Famenne; Le 27 mai à la Fête de l'Infanterie et aux Fastes de l'E.L.: nos drapeaux étaient le 23 mai à Vinvk et le 6 juin à Tempoux; Les 23-26 juin, une forte délégation avec drapeaux au départ d'Arion de la Marche du Souvenir et de l'Amitié (dépt de fleurs au monument du 10 de Ligne, défilé à travers la ville et gerbe au monument Patton) et à l'arrivée à Martelange. Plusieurs camarades avaient tenu à accompagner nos drapeaux aux arrivées à Bastogne et à Vielsalm.

Un grand merci aux groupements de l'UGPA qui avaient envoyé leurs drapeaux au départ d'Arion et qui sont régulièrement présents aux enterrements de nos camarades.

### Notre excursion du 12 juin

Plus de 80 participants à cette excursion qui, malgré un temps maussade et une trombe d'eau qui l'accueillit à Eitelbruck, se déroula dans la même atmosphère de gaieté et de franche camaraderie que les précédentes.

Au cours de l'excellent repas, bien arrosé, qui nous fut servi à Eentemah, le nouveau vice-président d'Arion, notre camarade Jean Siberaler, à qui nous souhaitons une carrière longue et féconde, fut présenté à l'assemblée qui l'ovationna longuement. Au cours de la visite d'une cave vinicole à Remich, le nouveau vice-président offrit à tous le verre de l'amitié.

Au retour, un dernier arrêt à Luxembourg. En bret, une journée bien et agréablement remplie et une nouvelle réussite à l'acif de l'organisateur Fernand Crochet qui, en s'efforçant de sortir des sentiers battus, prépara nos excursions avec minutie, en essayant de les rendre attrayantes et les moins fatigantes possible.

### Excursion 1983

Nous invitons nos membres à réserver la journée du 11 juin prochain pour une «balada des Trois Frontières».

Les renseignements complémentaires à ce sujet seront publiés dans notre prochain bulletin.

## ATHUS

### Décès

La section déplore le décès des membres suivants:

- Auguste Toulmonde de Halanzy, né à Carlsbourg le 24 août 1909; décédé le 25 juin 1982, mobilisé au 1<sup>er</sup> Rgt. de Chasseurs Ardennais.
- Roger Massot d'Athus, né à Athus le 1<sup>er</sup> novembre 1917, décédé le 10 juillet 1982, mobilisé au 1<sup>er</sup> Rgt. de Chasseurs Ardennais.
- Ernest Bernard d'Athus, né à Fouches le 21 janvier 1897, décédé le 16 juillet 1982, mobilisé au 1<sup>er</sup> Rgt. de Chasseurs Ardennais.
- Lucien Ricaille d'Aubange, né à Ponceille le 13 juillet 1919, décédé le 27 août 1982, mobilisé au 1<sup>er</sup> Rgt. de Chasseurs Ardennais.
- Emile Back d'Aubange, né à Aubange le 6 décembre 1913, décédé le 13 septembre 1982, mobilisé au 1<sup>er</sup> Rgt. de Chasseurs Ardennais.

Nous présentons aux familles dans le chagrin, nos très sincères condoléances et remercions les très nombreux anciens Chasseurs Ardennais qui, comme d'habitude, ont répondu «Présents» en assistant aux funérailles de leurs camarades.

### L'excursion annuelle

C'est le samedi 12 juin que de nombreux anciens et leurs épouses se retrouvèrent pour l'excursion traditionnelle. Pas moins de trois cars étaient requis pour visiter et, pour beaucoup, revoir le Grand-Duché. Le départ se fit à 8 heures le matin, ce qui permit à certains de se lever à l'heure de tous les jours. Halanzy, Aubange, Athus, Messancy, Turpage, Sélange, tous ensemble, de fort bonne humeur, prirent la route du Luxembourg par Esch-s-Sûre, Cerveau, Weiswampach où eut lieu le dîner dans un cadre très plaisant et où la cuisine de «l'Hostellerie du Lac» fut fort appréciée de tous, ce qui ajouta encore au plaisir de voyager. Le tour se poursuivit par le mont Saint-Nicolas, la vallée de l'Our et Vianden.

Ce fut une excursion PEU fatigante, pas très longue, ce qui permit de rencontrer le désir de tous les participants. Inutile d'ajouter que l'ambiance ne manquait pas et c'est en se donnant rendez-vous à la prochaine que l'on se quitta.

### Prochain rendez-vous à Sélange

La prochaine rencontre sera la «Super Choucroute» de Sélange qui aura lieu dans quelques semaines, et l'on peut dès à présent qu'il faudra s'inscrire dès l'acceptation de l'invitation, car le nombre de places est fort limité.

## BASTOGNE - MARTELANGÉ - VAUX-SUR-SÛRE

### Refonte du Comité

A la suite d'une assemblée tenue le 3 juillet, en présence du secrétaire national délégué par le président, le comité de la section a été profondément remanié. Il nous faut souligner que la section de Bastogne, Martelange, Vaux-sur-Sûre, est la quatrième en ordre d'importance de la fraterne et la deuxième pour les membres effectifs. Voici la composition du nouveau comité qui s'est mis résolument au travail:

- Président d'honneur:** Albert Etienne, avenue Mathieu 29, 6650 Bastogne;
- Président:** Kléber Cady, avenue de l'Indépendance 2, 6650 Bastogne;
- Vice-Présidents:** Victor Lefebvre, route de Neufchâteau 168, 6650 Bastogne - Norbert Louis, Laveselle, 6648 Vaux-sur-Sûre - Joseph Smidts, rue de la Chapelle 3, 6630 Martelange - Maurice Maquet, Bourcy, 6654 Longvilly;
- Secrétaire:** Louis Zinzj, avenue roi Baudouin 39, 6650 Bastogne;
- Treasorier:** Albert Pierre, avenue roi Baudouin 11, 6650 Bastogne;
- Porte-drapeau:** Louis Lapaille, avenue roi Baudouin 15, 6650 Bastogne - Joseph Sinner, rue de Bastogne - 6630 Martelange;
- Porte-drapeau adjoint:** Fernand Mayerus, avenue roi Baudouin 83, 6650 Bastogne;
- Commissaires:** Albert Beaujean, rue du Vivier 140, 6650 Bastogne - Albert Ehlen, Bourcy, 6654 Longvilly - Joseph Sulbout, Houmont 20, 6962 Tillet - Albert Lalande, 6554 Longvilly - François Guiot, boulevard Lambertom 250, 1030 Bruxelles;
- Commissaires aux comptes:** Victor Lefebvre, route de Neufchâteau 168, 6650 Bastogne - Albert Camus, chemin de Musy 6, 6650 Bastogne;

**Délégués locaux:** Emile Collard, 6632 Hollange - Joseph Burnon, Remichampagne, 6649 Hompré - Léopold Defécherex, 6664 Bertogne - Fernand Nichels, 6653 Longchamps - Arsène Simon, 6611 Remagne - Vital Trum, rue de la Chapelle, 6630 Martelange - Albert Remence, 6634 Wilry - Albert Ehlen, Bourcy, 6654 Longvilly - Joseph Peulteman, rue J. Renquin 60, 6650 Bastogne.

### Pensions de veuves

Dans le dernier bulletin, le Président Albert Hubert donne tous les détails sur la documentation relative aux veuves de guerre et concernant la pension d'invalide après la mort de celui-ci. Nous nous réjouissons de cette heureuse nouvelle, bien que l'attente de cette mesure ait été très longue. De toute façon, cela sera un ennui en moins pour nos veuves.

### Décès

- Avec une grande tristesse, nous déplorons les décès suivants:
- Hervé Picard, décédé à Vaux-sur-Sûre le 3 juin, à l'âge de 76 ans
  - Marcel Huberty, décédé à Assenois (Hompré) le 29 juin, à l'âge de 64 ans;
  - Jules Louis, décédé à Millomont-St-Ode le 19 juillet, à l'âge de 67 ans;
  - Léa Vandenhooft de Bertogne, décédée le 6 août à l'âge de 71 ans; cette dernière est l'épouse de Léopold Defécherex, membre protecteur et délégué de Bertogne et les environs.

A toutes les familles, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

## BERTRIX-PALISEUL

### Décès:

- Nos bérés verts ont conduit à leur dernière demeure nos camarades:
- Josué Thomas, décédé à St-Ode le 18 juillet 1982;
  - Joseph Poste de Rossart, beau-père de notre camarade Alfred Thomas; il était le frère combattant 1914-1918 de l'ancienne commune d'Orgeo.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

### Mariage:

On nous annonce l'union de Mlle Marie-France Poncin de rges avec Philippe Guébels, fils de notre délégué Edgard de St-Médard.

Aux heureux parents, nos sincères félicitations et aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

### Nomination:

Jacques Pignolet, licencié en droit de l'UCL, est nommé substitut de l'auditeur militaire; Jacques est le fils de notre camarade Frmin, président de la section des Invalides du Grand-Bertrix et cousin de notre bourgmestre Philippe Pignolet, tous membres de notre Fraternelle.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter l'heureux promu ainsi que toute sa famille.

### 21 juillet:

Une importante délégation des groupements patriotiques a assisté au TE DEUM chanté dans l'église décanale de Bertrix; un regret: qu'il n'y ait plus, comme dans le passé, la participation des élèves des écoles avec leurs drapeaux.

### Anniversaire des combats de la guerre 1914-1918:

- Une délégation de la Fraternelle, avec drapeau, a assisté aux cérémonies patriotiques:
- le dimanche 22 août, au cimetière militaire d'Anby;
  - le lundi 23 août, au cimetière militaire de Luchty.

### Evénements familiaux:

Si vous souhaitez annoncer dans notre bulletin un mariage, une naissance ou d'autres événements dans votre famille, vous devez en faire part à votre secrétaire, qui se fera un plaisir de le communiquer; mais attention: les textes doivent nous parvenir pour le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre au plus tard le 25 février; pour le 2<sup>e</sup> trimestre au plus tard le 25 mai; pour le 3<sup>e</sup> trimestre au plus tard le 25 août; pour le 4<sup>e</sup> trimestre au plus tard le 25 novembre.

### Paliseul:

Rue des Chasseurs Ardennais? Elle n'existe pas encore; mais la promesse nous a été faite que cette avenue serait comblée et que bientôt nous pourrions vous annoncer la date de l'inauguration.

## BOUILLON

### L'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de notre régionale s'est tenue à Corbion le dimanche 13 juin 1982 sous la présidence de M. Roger Hardy et en présence de nombreux bérés verts.

Parmi les invités: le colonel BEM Bissy; MM. M. Brasseur, bourgmestre de Bouillon; François Guiot, secrétaire national; les abbés H. Thiry et J. Lotfin, respectivement curés de Corbion et de Rochenaut; tous deux aumôniers de notre régionale.

Comme de coutume, la journée débuta par une messe conclébrée par les abbés Thiry et Lotfin. C'est ce dernier qui prononça l'hymne et insista sur la valeur des mots que les Belges de 1830 ont inscrit sur leurs bannières: «LE FOI, LA LOI, LA LIBERTÉ».

Après l'office religieux, le cortège se forma, drapeaux en tête, avec le bienveillant et habituel concours de l'Union Bouillonnaise, que nous remercions pour sa fidélité.

Les participants se rendirent au monument aux morts qui fut feu par le colonel Brisy et M. le bourgmestre Brasseur. Notre camarade G. Bourgeois fit l'appel aux morts avant que retentisse la Brabançonne et la sonnerie «Aux Champs».

Au cimetière proche, les enfants des écoles déposèrent des fleurs à la pelouse d'honneur où treize stèles sont assemblées, dont une d'un soldat français tombé en 1940. M. le notaire Robert déposa des fleurs au monument central.

Ensuite, c'est en la salle paroissiale St-Jean-Baptiste que fut ouverte l'assemblée générale.

Toutes les sections étaient représentées.

Le président, M. R. Hardy souhaita la bienvenue à chacun et remercia tous les membres pour leur fidélité.

Dans son allocution, il développa le thème «regards en arrière, regards en avant».

Il rappela que la régionale de Bouillon fut constituée en 1976. En 1977, le président national, M. A. Hubert, assista à la première assemblée générale organisée à Corbion. Puis, il évoqua le chemin parcouru, en rappelant les diverses manifestations patriotiques organisées depuis 1976; parmi celles-ci, la commémoration du 8 Mai, célébrée depuis trois ans.

Il insista aussi sur l'action sociale de notre Fraternelle, colis de Noël aux familles malades, visites aux hospitalisés, aide matérielle en cas de besoin, etc.

Il rappela aussi qu'à ce jour, 437 dossiers ont été traités au bénéfice des membres ou de leurs veuves (statut et rente du combattant et mobilisé, carte des états de service, carte de réduction SNCB etc.).

Notre mission ne sera accomplie, dit-il, que lorsque nous aurons remis le flambeau aux jeunes chasseurs ardennais prêts à assurer la relève.

Il remercia l'équipe des jeunes qui a organisé cette année le bal du 8 Mai et les fit applaudir.

Il passa alors la parole au secrétaire.

Celui-ci donna la liste des membres décédés depuis notre dernière assemblée générale:

- Adelin Mahin à Belleaux;
- Robert Taillandier à Sugny;

- Désiré Charnet à Dohan;
- Marcel Robin à Ucinmont;
- Emile Darnien à Les Hayons;
- Alphonse Loqueux à Plairevaux;
- Théophile Cambrai à Sugny;
- Jean Lebes à Bouillon;
- Paul Nicolas à Bouillon;
- Mme Vve Toussaint à Corbion, Vve de guerre.

Une minute de silence et de recueillement est observée à la mémoire de nos disparus.

Il rappelle ensuite les activités de la régionale depuis un an: Assemblée générale à Poupehan le 31 mai 1981.

Le comité s'est réuni à 3 reprises, et en plus des articles parus dans «Le Chasseur Ardennais», nous avons distribué 3 bulletins régionaux.

Assistance aux manifestations patriotiques, 11 novembre, 21 juillet et 8 mai.

Participation aussi au congrès de Huy.

Effectif: nous sommes maintenant 357 membres qui se répartissent comme suit:

- Effectifs: 194;
- Adhérents: 38;
- Honoraires: 55;
- Protecteurs: 70.

Il reste une mission agréable à accomplir, la remise de la médaille du mérite (médaille de bronze):

### Membres effectifs

- Jean Beaugard, Pussemange;
- Maurice Body, Les Hayons;
- Joseph Corbiau, Bouillon;
- Gaston Devouge, Poupehan;
- Cyrille Godelane, Bouillon;
- Paul Grégoire, Poupehan;
- Emile Mollot, Bouillon;
- Victor Nicolas, Belleaux;
- Albert Petit, Belleaux;
- Jean Poirmer, Corbion.

### Membre adhérent

- Jacques Amoud, Overize, ancien Bouillonnais qui est resté Ardennais et qui ne manque jamais nos festivités.

Le président ajoute:

Nous devons aussi marquer notre reconnaissance à trois dames dévouées de notre Fraternelle. Nous leur remettons le Fanion du Chasseur Ardennais:

- Mme Vve Richard-Toussaint, notre marraine, toujours terace et fidèle;
- Mme Vve Chalou-Brasseur, qui depuis le décès de son mari, notre premier secrétaire, assure la rédaction des bandes adresses pour le bulletin;
- Mme Lebas-Cunin, notre vendeuse championne. Il ne faut pas lui proposer des auto-collants, c'est elle qui en réclame.

En plus, il remet un souvenir au colonel Brisy et à M. Guiot; il s'agit d'une «CHOPE» frappée de deux pistolets de Sébastien de Corbion (dit Pistolet), capitaine qui vécut à Corbion au XVI<sup>e</sup> siècle et qui inventa cette arme qui porte son nom. Sa devise, qui figure sur les armoiries de Corbion, est la suivante: «Avant que la flamme ait jailli, j'ai frappé».

Un vin d'honneur termina cette assemblée avec la vente des billets de la tombola express qui était dotée de 100 lots.

C'est vers 13h30 que nous nous sommes retrouvés à 90 convives pour le repas des retrouvailles au restaurant «Le Relais»; l'ambiance atteignit très vite un niveau élevé.

Beaucoup se sont promis de remettre cela l'an prochain.

### Décès

Le 27 mai, notre ami Paul Nicolas nous a quittés. Six drapeaux et 60 bérés verts l'ont accompagné à sa dernière demeure. Le président rappela les qualités du défunt: patriotisme, courage et aussi: travailler acharné.

Nous réitérons à sa veuve et à la famille nos sincères condoléances.

## Carnet rose

Se sont unis pour le meilleur et pour le pire :

- Mlle Martine Lambert et Denis Tarte, fils de notre vice-président adhérent, le 12 juin 1982;
- Mlle Martine Denis, fille de Roger Denis de Viry et Franz Adam, fils de Joseph Adam, tous deux membres de la Fraternelle. Le 7 août 1982.

Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux jeunes époux.

## Excursion n° 10

Du 18 au 22 juin 1982. La Savoie.

A l'aube du 18 juin, 50 membres de la régionale de Bouillon ont répondu présent à l'appel du président, lequel assura pendant 5 jours les fonctions de guide.

Verdun, Domrémy, Langres, Beaune, (visite des caves de la Reims Pédagogue) Bourg-en-Bresse (visite de l'église de Briou avec ses gisants ciselés dans l'albâtre, ses 74 stalles sculptées dans un bloc de chêne), Nantua et sa... sauce. Anney et son lac souriant, La Clusaz, le col des Aravis, Chamoux où nous restons près de ceux jours. L'aiguille du midi que nous avons pu admirer pendant toute la durée de notre séjour et que certains d'entre nous n'ont pas hésité à «graver» en funiculaire, puis toute la colonne se retrouva à la mer de glace par le petit train à crémaillère, Les Gets, Thonon-les-bains, Evian, ville cosmopolite au bord d'un lac somptueux, ville fleurie; traversée du lac Lemán d'Evian à Montreux où notre car nous attendait; Lausanne, Pontarlier, terme ce notre 4<sup>e</sup> journée. Enfin, retour par Besançon, Vesoul, Remiremont (bonbon, miam-miam), Epinal, Nancy, Metz, Luxembourg, Bouillon.

Pendant toute la durée de cette excursion, le soleil n'a cessé de nous accompagner ce qui nous a permis d'admirer des sites enchanteurs et d'avoir la joie au cœur. Hôtels avec tout le confort souhaité et que dire de la gastronomie qui fut excellente (certains ont juré de jeûner 2 à 3 jours pour retrouver la ligne). Mais ce qui nous a peut-être impressionnés le plus, ce sont les fleurs, oui, partout de magnifiques parterres de fleurs, des vasques de fleurs, tout est fleur pour le plaisir des yeux.

Vraiment, nous avons été «Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage».

## BRABANT

### Hommage au colonel Renson

Passé nonagénaire, le lieutenant-colonel e.r. Albert Renson, ancien combattant de 14-18 et de 40-45, administrateur de la Fraternelle et du bulletin «Le Chasseur Ardennais», ancien président de la section du Brabant s'est éteint dans l'affection des siens, en sa demeure de Koekelberg, le 15 septembre.

Une plume plus autorisée que la nôtre retracera sans doute sa carrière militaire et ses mérites à titres divers et en tant que Chasseur Ardennais. Ses obsèques eurent lieu en la basilique de Koekelberg le 18 septembre, devant une importante délégation de Chasseurs Ardennais. On en comptait plus d'une cinquantaine venus d'un peu partout et six drapeaux étaient présents pour accueillir sa dépouille sur le parvis de l'église. Des fleurs: une grande couronne de la Fédération nationale, une de la section du Brabant, des gerbes de la section de St-Hubert et de la sous-section de Molénbeek, etc. L'office fut d'une extrême simplicité. Quatre «anciens» de la section du Brabant montaient une garde d'honneur autour du cercueil orné des couleurs nationales.

L'hommage prononcé par le prêtre officiant fut longue, confuse et peu appréciée par la majorité de l'assistance Chasseurs Ardennais car elle ne répondait pas aux profondes convictions patriotiques et à l'idée de la nécessité d'une présence permanente du soldat dé-

fenseur de la Belgique. Heureusement, à la sortie de l'église, le général Champion, président d'honneur de la Fraternelle, remplaçant le président Hubert, empêché, prononça de mémoire un beau discours empreint à la fois de grandeur et de simplicité et du réalisme d'aujourd'hui, comme l'aurait aimé entendre sans doute le disparu.

Sur proposition du président Gustin, quelques strophes de notre marche furent chantées en chœur en guise d'adieu avant le départ du cortège pour le cimetière.

Nos drapeaux: le fédéral venu d'Arlon; ceux du Brabant; 10<sup>e</sup> Rgt. de Ligne 14-13, section et sous-section de Molénbeek, celui d'une section ardennaise et celui des anciens des 5<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> d'Artillerie ont accompagné le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Nous assurons Madame et Mesdemoiselles Renson de la cordiale sympathie qui a animé les anciens à cette triste occasion et nous leur réitérons nos profondes condoléances.

### La fête nationale du 21 juillet...

A la Basilique du Sacré-Cœur, à Koekelberg, à 10 h.

De gros travaux de réfection interdisant l'accès à la cathédrale Saint-Michel, c'est à la basilique de Koekelberg que fut célébré cette année le Te Deum, en présence de la famille royale et des corps constitués. Une foule considérable assistait à l'office et il faisait noir de monde à la sortie.

La section du Brabant était représentée par une délégation conduite par le président Gustin et nos drapeaux étaient portés par René Laurent et Alfred Vaerwyck. Mesdames Gustin, Colle et Deghels, membres adhérents, étaient également présentes.

Place des Palais, dans l'après-midi.

Après la revue des troupes à l'Ecole Royale Militaire et le long de la rue de la Loi par S.M. le Roi, le couple royal est venu prendre place à la tribune dressée place des Palais où eut lieu le défilé des troupes. Très modeste par comparaison avec celui du 14 juillet dernier de nos amis français, il n'en fut pas moins de bel aspect et de fort bonne tenue. Les troupes défilèrent à pied — signe des temps d'économies — hormis la police, la gendarmerie à cheval et quelques véhicules et armements typiques. Des tribunes étaient réservées aux autorités et au public qui ne s'est pas fait faute de venir très nombreux acclamer nos Souverains et notre armée par un bel après-midi d'été.

### Le 3 septembre, à Schaerbeek

Les autorités communales ont organisé une «Journée de civisme» pour commémorer le 38<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.

Une tournée d'hommage a été effectuée aux divers mémoriaux de la commune et s'est terminée à la Stèle aux Chasseurs Ardennais où des fleurs ont été déposées par le vice-président Leroux conduisant notre délégation accompagnée de nos porte-drapeau Goffinet et Vaerwyck.

### Le dimanche 12 septembre, à Breendonck

Le 38<sup>e</sup> pélerinage au fort de Breendonck où furent internés 3500 prisonniers politiques s'est déroulé comme chaque année devant une très nombreuse assistance. Le vice-président Leroux représentait la section.

### Faire-part de décès

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès des membres effectifs suivants, Messieurs: **Sau Populier, à Gembloux, le 6 mai; Julien Verbeselt, à Schaerbeek, le 8 mai; Georges Barthélémy,**

**à Evere, le 18 juin; Omar Bodelet, à Andenne, le 2 juillet; Albert Paquay, adjudant retraité, à Molénbeek-St-Jean, le 7 septembre; et des membres honoraires, Mesdames: Denise Perraux, veuve de notre regretté camarade porte-drapeau Max Geone, dont le service funéraire a été célébré à Woluwe-St-Lambert, le 3 septembre; Veuve Germain, à Bruxelles (date non communiquée).**

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles éplorées.

### Assemblée générale de la section

Elle aura lieu le **SAMEDI 16 DECEMBRE, à 10 h., au Siège fédéral de l'Armée Secrète, 33, rue du Luxembourg, à 1040 Bruxelles.**

Les détails seront donnés à nos membres dans la prochaine circulaire. Nous souhaitons une nombreuse participation; réservez-vous cette date dès maintenant.

## EREZEE

### Excursion du 21 juillet 1982

**TEMPOUX**  
Ce jour nous a paru tout indiqué pour organiser une balade...

Une soixantaine de participants et comme première escale, le Mémorial de Tempoux. Cérémonie d'hommage à nos camarades tombés à côté de nous, sous les bombes nazies.

Un mot du Président, une minute de silence, la sonnerie aux champs... Vive émotion dans ce salut fraternel!

### BELCÉL

Nous y avons vu de belles et moins belles choses mais très intéressantes parce qu'elles sont témoins d'un passé trop peu connu.

### RONQUIERES

Impressionnant: ouvrage d'art, gigantesque trait d'union entre des hommes industriels et ingénieurs.

### WATERLOO

Le fier lion trône toujours sur sa butte et sur son socle barbouillé d'inscriptions écorantes! Ce qui ne nous empêche pas d'apprécier l'excellent dîner que nous avait réservé notre président.

### Initiative heureuse

Notre ami Jacques Quobion de Housrimes, Chasseur Ardennais rescapé de Chabreheid, «maît» domoierment son fils Victor à Mlle Christine Dubois de Chénée. Le papa Dubois est un ancien prisonnier de guerre.

Entre gens de si bonne compagnie, l'or proposa de vendre la jarretière de Christine au profit de la section FNAPQ du père Dubois et de la section Chasseurs Ardennais du père Quobion.

Quel ne fut pas l'étonnement, la merveilleuse surprise du trésorier de recevoir la coquette somme de 3.100 F au bénéfice de notre section.

### Hyménées

Au cours de cette année, outre le mariage dont nous venons de parler, nous sommes heureux de vous signaler que Bernadette Seleck de Dochamps, la fille de notre comitard Victor Seleck, a épousé, le 17 avril dernier, Daniel Pison d'Ochan.

Tandis que Jean Bonmanège, secrétaire de la section, a été très expéditif pour une fois: en mai, sa fille Françoise convola avec Bruno Lambotte de Fanzel alors qu'en août, Rita, saur jumelle, s'enleva avec Pierre Lamotte de Bomal. Il n'en reste plus! C'est bien triste!

### Décès

Charles Bellin, garde champêtre e.r. de Harre et Urbain Georges d'Amouées viennent de nous quitter.

## HOUFFALIZE CINEY-GEDINNE

### Comité de la section

Il est actuellement composé comme suit:

— **Président:** Joseph ANDRE, à 6673 Cherain - tél.: (080) 51 73 73.

— **Vice-présidents:** Fernand Philippart, à 6973 Lavacherie - tél.: (061) 58 65 83.

Donia Widart, à 5395 Chevetogne (pour Ciney et extension) - tél.: (083) 21 17 50;

Alphonse Anslaux, à Sart-Custinne (pour la région de Gedinne et la Basse Semois) - tél.: (061) 58 86 38.

— **Secrétaire-trésorier:** Joseph Ricaille, rue Ville Basse, 28, à 6650 Houffalize - tél.: (062) 28 80 54.

### Noces d'or

M. et Mme Georges Didier, de Rochefort, ont fête dernièrement leurs nocés d'or. Le comité et les membres de la section leur adressent leurs chaleureuses félicitations et leur souhaitent de tout cœur de couler encore ensemble de longs jours dans la six et la joie.

### Vinkt

Notre traditionnel pèlerinage à Vinkt - le 36<sup>e</sup> — a connu cette année encore un réel succès. En effet, le car de 80 places affichait: «Complet». Je remercie et félicite tous les participants. A eux comme aux autres, surtout à ceux qui n'ont jamais figuré au nombre de ces pèlerins, je demande de rejoindre attentivement la péroraison du discours prononcé par notre président national devant le Monument à nos frères d'armes et aux victimes civiles de la localité (page 12 du dernier bulletin).

Où, «ce qui compte surtout, c'est l'union des cœurs».

Aussi, pour l'avenir, nous envisageons d'organiser deux cars, l'un partant du Sud, l'autre du Nord de la section, et se rejoignant à Namur. De la sorte, le ramassage demande moins de lemps et la rentrée au foyer se fera plus tôt. Moins de fatigue et plus de sommeil, surtout pour ceux du Nord.

Qu'il me soit permis d'escompter un nombre plus grand encore de participants à cette cérémonie toujours si nouvelle, au cours de laquelle les cœurs flamands et wallons vibrent à l'unisson et se souviennent de ceux qui sont tombés sous les balles ennemies, sacrifiant leur vie pour le salut de la commune Patrie.

L'accueil qui nous est réservé à Vinkt est toujours très chaleureux. Les bérés vêts se doivent de montrer aussi leur sympathie envers ceux qu'ils ont défendus, fidèles à leur devise: «Résiste et mords!».

N'oublions pas qu'à côté de la partie pieuse et recueillie, il y a les retrouvailles autour d'une table garnie et d'un «lâcher des ... langues!».

Dans un prochain numéro, nous parlerons de notre projet. J.A.

### Résistant à l'honneur

La 3 juin dernier, le Roi et la Reine, accompagnés du prince Philippe, ont reçu au Château de Laeken un groupe de parachutistes belges SAS et de résistants qui les ont aidés à accomplir leurs missions. Les épouses étaient également invitées.

Faisait partie du groupe, un des nôtres, le camarade Maurice Neymy de Louette-St-Pierre. Ce dernier a participé à la campagne de mai 1940 au sein de la 10<sup>e</sup> Cie (Moto) du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais. Blessé au combat, le jour même de la capitulation, il fut hospitalisé à Bruges jusqu'au 18 juin 1940.

Comme bien d'autres, il accepte mal la défaite et, dès le 15 avril 1941, il entre dans ce qui allait devenir l'Armée secrète, Zone V, secteur V, groupe C. Energique et décidé, il est saboteur et prêt à toutes les actions. Pour ne citer qu'un seul de ses exploits, il participa, avec les SAS, à un engagement au cours duquel un char ennemi fut détruit.

### Décès

La mort, continuant son œuvre inexorable, nous a encore ravi de nombreux membres depuis le 1<sup>er</sup> juin. C'est ainsi que la cinquantaine est déjà dépassée alors même qu'il reste encore deux mois avant la fin de l'exercice. Voici les noms de ces membres: MM. Maurice Delnoz (5 Ch.A.), ancien garde-champêtre de Tolin, retraté à Chanly; Robert Martin, de Graide; l'abbé Antoine Zéler (brancardier 2 Ch.A.), cure-doyen de Houffalize; Joseph André (2 Ch.A.), juge de paix de Vieslaim; Marcel Modave (6 Ch.A.), note délégué de Borlon; Joseph Collignon (3 Ch.A.), de On; Jules Dambly (Ban Moto); de Halm; Marcel Laffut (5 Ch.A.), de Hautfays; Justin Daury (6 Ch.A.), de Hautfays; Calixte Grin, de Wellin; Albert Godart (2 Ch.A.), de Gedinne; Marcel Monfort, de Basse Monchenouille; Ernest Winand (3 Ch.A.), de Gouvy; Emile Petit, de Marcarouy; Gustave Fossion (5 Ch.A.), de Ohey; Pierre Péreux, de On; Mme Maria Dury, de Louette-St-Pierre.

A toutes les familles qui se sont trouvées dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

### In Memoriam



M. Joseph-Jacques Collignon né le 28-4-1913 - décédé le 12 juillet 1982

Le 15 juillet dernier, eurent lieu à On les funérailles de notre ami Joseph Collignon, cérémonies très émouvantes auxquelles participaient un grand nombre de bérés vêts et une forêt de drapeaux.

Madame Collignon a beaucoup apprécié l'hommage ultime que nous avons voulu rendre à son mari et nous a adressé ses vifs remerciements. A la levée du corps ainsi qu'à l'élevation, on entendit la sonnerie «Aux Champs» et, au cimetière, le «Last Post». Avant la sortie de l'église, les orgues jouèrent à notre ami une dernière Brabantonne.

Joseph Collignon avait bien mérité qu'on lui rende cet hommage. Né en 1913, il avait été mobilisé au 3<sup>e</sup> Ch.A. et participé à la campagne des 18 jours. De plus, il avait été reconçu pour trois ans comme résistant armé et par la presse clandestine, puis volontaire de guerre 1944 à la Royal Navy, services récompensés par la Croix de Guerre avec palme, Médaille Commémorative, du Combattant, et la Résistance, etc...

Ce n'est pas uniquement au point de vue militaire qu'il s'était distingué; il était aussi un agent des Postes très dévoué et comptait 35 années à la phalange musicale de Jemelle.

Souvenons-nous toujours de nos camarades disparus et ayons toujours à cœur, comme à On, ce rendre un ultime hommage à nos frères d'armes qui nous cultuent.

## Le juge Jean Gourdange

Le 23 mai 1982, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, s'est éteint le commandant de réserve honoraire, Jean Gourdange, juge de paix du canton de Houffalize, Jean Gourdange a suivi les cours de la Cie Ecoe à Arlon et après ses examens d'officier de réserve, a été affecté au 3<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais à Vieslaim, où il demeura durant toute sa vie militaire. Lors de la campagne des dix-huit jours, il conduisit admirablement son pacot et fit notamment le coup de feu aux côtés d'un détachement anglais sur la Dendre, poursuivant sur l'Escaut et à Vinkt, où il se distingua particulièrement. Emmené en captivité, il connut les camps de Soest, Tiber, Prenzlau, Fischbek et Lübeck où il fut, pour ses compagnons de captivité, un réconfort d'optimisme et de dignité. Rentré au foyer, il se dévoua à la cause des Anciens Ardennais ou son autorité, dont il n'abusa jamais, ses connaissances et ses nombreuses relations lui permirent de rendre d'éminents services à ses frères d'armes. Une assistance extrêmement nombreuse le conduisit à sa dernière demeure.

Nous renouvelons à Madame Gourdange nos condoléances particulièrement émues.

## Dernière minute

On nous annonce encore le décès de trois membres, MM. Germain Egée, de Gedinne, ancien de 6 Ch.A. et promoteur de la Place des Chasseurs Ardennais en 1982; Alexis-Lucien Antoine, notre dévoué délégué de Ohey, ancien P.G. Stalag 1 A, ancien du 1 Ch.A.; Octave Deneuostier, porte-drapeau de Awenne et ancien du 5 Ch.A.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos condoléances émues.

## LIEGE-VERVIERS

### Modifications au comité

Notre président, M. Lieutenant nous a remis par écrit sa démission en tant que président de notre section, son âge et surtout son état de santé motivant une telle décision. Etant donné cette situation, il ne lui est plus possible d'assumer efficacement cette fonction. Nous ne pouvons malheureusement que nous incliner devant sa décision, tout en la regrettant. Que M. Lieutenant trouve ici l'expression de nos très sincères remerciements pour le travail qu'il a accompli. Nous lui souhaitons prompt amélioration de son état de santé, ainsi que de celui de son épouse.

Une décision malheureuse ne vient jamais seule: notre excellent ami M. Devoghel, trésorier et délégué de section au C.A., âgé de septante-huit ans, nous a fait part de son désir de «passer la main». Depuis 1945, notre ami fait partie du comité au sein duquel il assume les fonctions et responsabilités de trésorier. Vu le problème de remplacement, il restera en fonction jusqu'au 31 octobre 1982. Ici aussi, pour les raisons invoquées, nous ne pouvons que nous incliner. Toutefois, une consolation: il restera commissaire. Nous tenons à remercier M. Devoghel pour la part active qu'il a apportée au sein de notre comité.

Placés devant cette situation, une réunion urgente s'imposait. Il fallait absolument reconstituer un comité élargi avec des nouveaux membres et nouvelles désignations de fonctions.

Cette réunion s'est tenue le 15 juillet. Elle s'est déroulée sous la conduite et la présidence du colonel Louis Maillière, notre président d'honneur. Un bref exposé de notre situation a été communiqué; un débat s'est engagé et il a été ensuite procédé à l'élection de notre nouveau comité, chaque poste désigné a été accepté à l'unanimité des membres présents.

## Composition du nouveau comité

- **Président d'honneur:** colonel Louis Marlière, inchangé.
- **Président:** Lt colonel Marcel Sacré, remplace M. Lieutenant.
- **Vice-Présidents:** M. Léon Mathieu, pour Liège; M. Jean Lintzen, pour Verviers.
- **Secrétaire:** M. Marcel Mossoux, inchangé.
- **Secrétaire adjoint:** Cdt Emile Stekke, nouveau.
- **Treasorier:** M. Eugène Devoghel, reste en fonction jusqu'au 31.10.82; M. Leopold Declaye, à partir du 01.11.82.
- **Treasorier-Adjoint:** M. Paul Charlier, nouveau.
- **Commissaires:** M. Jules Barlet; M. Eugène Devoghel, à partir du 01.11.82.

Ce nouveau comité constitué entre en fonction immédiatement. Rapport sera fait à M. Hubert président national, pour information et approbation.

Nous demandons aux sections constituant notre fraternelle de prendre bonne note de ces modifications.

## Décès

Nous déplorons le décès de Mme Madeleine Huriaux, épouse du regretté commandant Maurice Bricat, commandant la 5<sup>e</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> ChA en 1940, tombé face à l'ennemi. Son épouse, ravie à l'affection des siens, était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, notamment la Croix de Guerre.

Une délégation de notre comité avec drapeau, ainsi que de M. Charlier représentant le club de marche des Ch.A. étaient présents à la levée du corps à Jemeppe.

A ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille, nous tenons à présenter nos très vives et sincères condoléances.

Notre ami et excellent camarade de feu Durcu, le secrétaire de la régionale de Verviers, M. Paul Magnée nous a quittés.

Ferme apprécié par notre comité, nous sommes tristes d'apprendre sa disparition.

Une délégation du nouveau comité avec drapeau avait tenu à être présente à la levée du corps.

Que son épouse et sa famille trouvent ici l'expression de nos très sincères condoléances.

Un autre ami est également ravi à l'affection des siens, M. Léonard Franck, adjudant à la 1<sup>re</sup> Division des Ch.A.; titulaire de nombreuses distinctions honorifiques notamment des croix de guerre belge et française avec palmes.

Une délégation de notre comité avec drapeau était présente à l'inhumation. Que sa famille trouve ici l'expression de nos très vives et sincères salutations.

## Jubilé

Enfin, une note réjouissante: l'abbé Lamy de Jeneffe, membre protecteur de notre section, fortement handicapé par le conflit de 1940, est toujours sur la brèche; nen ne le rebute. Il a été fêté par ses quarante-cinq années de vie religieuse.

Que M. Lamy trouve ici les très sincères félicitations ainsi que les marques de sympathie que nous lui adressons de tout cœur.

## Représentations

Bien que nouvellement formé, le nouveau comité a déjà été plusieurs fois sur la brèche. Des délégations ont représenté la section, et notamment aux cérémonies au fort de Loncin le 15 août. Plusieurs membres de notre comité, drapeau en tête, coiffés du béret vert étaient présents.

## Dates à retenir

Début mars 1983, assemblée générale statutaire de notre section.

24 avril 1983, Congrès National à Vielsalm.

Deux dates à inscrire à votre calendrier.

Des circulaires seront adressées à tous les membres en temps opportun.

## NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

### Décès

Nous avons assisté aux funérailles émouvantes de Georges Jacob à Warmfontaine. La fanfare locale participait à la cérémonie, le défunt étant musicien.

Paul Debertry de Neufchâteau a perdu son épouse Joséphine Manant et Arthur Vanquin de Lamoulins, son beau-frère René Antoine.

Nous présentons aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

### Rente du mobilisé:

Si tu possédés le Statut du mobilisé, si tu as soixante ans et ne possédés aucune rente de guerre, tu dois demander la Rente du mobilisé à l'Administration des Pensions, Place Jean-Jacobs 10 à 1000 Bruxelles. Nous tenons des formulaires à ta disposition.

## SAINT-HUBERT

### Décès

- le 06/7/82 Mme Maria Carlier, maman de notre membre effectif Louis Guillaume;
- le 26/07/82 M. Claude Dumst, beau-fils de notre membre effectif Constant Gillard;
- le 02/08/82 M. Jacques Gratia, époux de notre membre protecteur Mme Maguy Stoz;
- le 09/08/82 M. Fortunat Bockholtz, membre protecteur.

A toutes les familles éprouvées, la section présente ses très sincères condoléances.

### Hyménées

Nous avons appris l'union de:

- M. Stéphane Poncolot d'Hatvival avec Mlle Chantal Chardome de St-Hubert.
- M. Eric Bodson de Poix Saint-Hubert, fils de notre membre protecteur Guy Bodson avec Mlle Georges Agnès d'Arville.
- Mlle Anita Villance d'Offagne, fille de notre membre protecteur Emile Villance avec M. Philippe Nicolay de Chisogne.
- Mlle Martine Slachmuyckers, fille de Guy Slachmuyckers, membre protecteur avec M. Claude Maquet de Vesqueville.

Aux heureux parents, nos chaleureuses félicitations; aux jeunes époux, nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

### Naissance

M. et Mme Constant Leclère nous ont fait part de la naissance de leur petite-fille Elodie. Cordiales félicitations aux parents et grands-parents et longue vie à la petite Elodie.

### Activités de la Section

- le samedi 21 août, à l'invitation de l'Administration Communale de Saint-Hubert, un groupe important de Chasseurs Ardennais était présent pour recevoir une délégation des Parachutistes de la Marne venue en pèlerinage, déposer une gerbe au Monument aux Morts en souvenir de la libération de la ville, le 13 janvier 1945, par des parachutistes français;
- le dimanche 22 août, nous étions, à nouveau, une vingtaine de membres pour assister aux cérémonies d'hommage aux victimes civiles et militaires d'Anloy. Ces cérémonies étaient rehaussées par la présence de M. le Consul de France à Liège.

Il est réconfortant de constater combien le souvenir reste vivece parmi la population d'Anloy et environs. Puissent nos jeunes s'en souvenir plus tard!

### Port du béret

Je rappelle, une fois encore, que le port du béret est insamiment souhaité lors des cérémonies patriotiques et lors des enterremens de camarades. Dois-je également rappeler

que, lors de la création des unités de Ch.A. la seule appellation de Ch.A. déclencha dans celles-ci, un essor de l'esprit et que ce sentiment de fierté augmenta encore considérablement lorsque ce nom fut matérialisé par le port de la hure et du béret.

Chasseurs Ardennais, mes amis, s'ceyez fiers de porter ce béret!

### Effectifs de la section

Toujours en hausse. Nous dépassons actuellement les 330 membres. Merci à nos dévoués recruteurs et à ceux qui nous font confiance.

## VIRTON

### Cérémonies à Chenois

Le 4 juillet, en présence du major Engels, représentant le commandant militaire de la province, de M. Gabriel Gérard, président provincial de la F.N.A.C., des députés Michel et André, des membres du conseil communal de Virton, des délégations des divers groupements patriotiques de l'agglomération, le président de la fédération des anciens combattants de Chenois, André Martin, lequel est également vice-président de notre fraternelle régionale de Chasseurs Ardennais, s'est vu remettre un nouveau drapeau par la petite Geraldine Guerard au nom de tous les écoliers de la localité.

Pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat du nouvel étendard national (l'ancien état vieux de 50 ans), ils avaient mis sur pied, à l'occasion du dernier anniversaire de l'Armistice, une marche parrainée aux km.

Ils ont payé de leur personne, du plus petit au plus grand.



M. André Martin, président F.N.A.C. de Chenois, vice-président de la Fraternelle régionale des Chasseurs Ardennais de Virton remerciant ses donateurs. Sur l'estrade, notre dévoué porte-drapeau Camille Fenat

Ils ont marché jusqu'à la limite de leurs possibilités, cumulant les circuits sous les encouragements d'une foule enthousiaste, comptabilisant le maximum de km et par là-même de pièces de vingt francs!

Ils ont gagné leur pari et c'est avec joie, avec une fierté bien compréhensible qu'ils ont offert à leurs aînés, un «drapeau pas comme les autres, un drapeau acquis à la sueur de leur front». Bravo.

Leur vibrant et combien émouvant «Vers L'Avenir», en fin de réunion, a galvanisé l'assistance.

Merci à cette jeunesse qui se veut être le prolongement d'une lignée qui s'est inscrite dans l'histoire, qui ne craint pas de marquer son appartenance à un pays qu'elle aime et merci aussi au «Maître d'Ecole», M. Paul Dumont qui a su inculquer à ses élèves de si nobles sentiments.

## VIRTON (suite)

Le 21 juillet, fête nationale, une délégation de bérets verts avec drapeau était présente au TE DEUM chanté en l'église paroissiale de Virton.

### Décès

Le 6 juillet, à Dampicourt, nous avons assisté nombreux à l'enterrement de notre camarade Albert Bomboire, milicien de la classe 36 au 1<sup>er</sup> Groupement mixte de Chass. Ard. à Arlon, rappelé le 27 septembre 38 au 2<sup>e</sup> régiment de Chass. Ard., campagne des 18 jours, prisonnier du 28 mai 40 au 23 mai 45. Depuis des années, il était entièrement des nôtres, au sein de notre fraternelle. Il participait régulièrement à nos diverses activités.

Nous réitérons à son épouse nos condoléances les plus sincères.

### Distinction

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer, à la date du 7 avril 1982, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme, avec attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme, à notre camarade Michel, Jean-Nicolas Fassotte, membre effectif de notre section, habitant ferme Chazot à Toul-France: «Blessé gravement à Vinkt, le 25 mai 1940, en portant secours à son chef de section Octave Grégoire», donné par arrêté N° 1590 du 7 avril 1982.

Dans l'attente de retrouver Michel lors d'une prochaine réunion à Virton, nous lui transmettons nos plus cordiales félicitations.

## ON DOIT ECRIRE «Béret»

Même parmi les nôtres, jusqu'à certains occupant des fonctions dirigeantes, on doit tirer profit de la lettre ci-après:

8 août 1982

Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 BRUXELLES

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu, il y a quelques jours, les tirés à part, commandés le 6 mai dernier, de l'annexe ASBL au Moniteur belge du 29.7.1982, n° 8507.

Je souhaiterais que vous attiriez l'attention de votre clavier ou de votre correcteur, qui a cru bon de me corriger en affublant le mot «béret» d'un accent circonflexe (bêré!), qu'il devrait avoir sa grammaire. L'accent circonflexe remplace généralement le «s» non prononcé qui était courant avant le «t» dans de nombreux mots du français ancien. Exemples: tête (teste), benêt (benast), conquête, files pour listes, et aussi beste, maistre, gouster, bastir, etc...

Parfois cependant, on s'est limité à un accent aigu, notamment dans été (esté), état (estat), écrire (escrire), tesmoin devenu témoin...

Tel n'est pas le cas de «béret», dérivé du mot béarnais «berret» et du bas-latin «birrum».

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Sé) Albert HUBERT

La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde.

Paul VALERY

# CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XXI 20<sup>e</sup> D'ARTILLERIE (Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais)

(suite)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grad. et classe	Tombé le... à...
III Gr. 7 Bie DIET Albert, J.G.	Andenne 9-4-20	Sdt M 39	10 Vlijtingen
PARFONRY Alois, A.G.	Mareenne 1-4-17	Sdt M 37	10 Rosmeer
EVARD Vincent, J.	Faisolle 2-9-19	Sdt M 39 Branc.	11 Rosmeer
III Gr. 8 Bie COLOT Maurice, A.G.	Vedrin 13-4-20	Sdt M 39	10 Rosmeer
GODFROID Adolphe, J.J.A.G.	Heyd 9-5-18	Sdt M 37	11 Rosmeer
DEGIAMPIETRO Georges, M.	Messancy 6-6-14	Br. 34	12 Rosmeer Blessé le 11, décédé le 12
ZOLLER Pierre	Athus 29-1-18	Sdt M 37	12 Maastricht
III Gr. Bie non précisée ROMPEN Joseph, H.M.A.	Melen 11-5-12	Mdl 32	11 Heerenaelderen
IV Gr. EM MOISE Albert, P.J.	Roloux 14-8-11	Sdt M 31	11 Zichen-Zussen- Bolder
IV Gr. 10 Bie BILLY Albert, G.	Porcheresse 10-2-20	Sdt M 39	12 Wonck
IV Gr. 11 Bie DELHOUGNE Léonard, J.N.	Verviers 11-7-13	Sdt M 31	10 Zichen-Zussen- Bolder
ALBERT Joseph, P.H.	Othée 25-9-05	Adj. 26	11 Roelenge s/Geer
IV Gr. 11 Bie DELVAUX Alexandre, J.	La Louvière 25-7-07	Sdt M 27	11 Roelenge
ANDRE Louis	Virton 24-2-02	Lt rés.	12 Maastricht PG en marche vers l'All.
IV Gr. 12 Bie DENIS François, L.	Chodes 15-5-10	Sdt M 31	12 Maastricht était PG

(A suivre)

N.B.: Observations éventuelles à adresser au Président National.



# 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

## CHALLENGE FUSILIER D'ASSAUT

Le ...35<sup>e</sup> succès... éclatant

Deux pelotons de la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais ont disputé le Challenge Fusilier d'Assaut qui s'est déroulé à Bourg-Léopold du 24 au 26 août.

Le peloton titulaire a remporté le fanion récompensant le meilleur peloton.

Les deux pelotons du 1 Ch A se classent 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>, comme l'indique le tableau ci-après.

Participer avec deux pelotons qui réussissent toutes les épreuves, même celle qui ne compte pas, être les seuls sur 14 pelotons à ne connaître aucun échec, réaliser le meilleur résultat au tir, occuper les deux premières places et ramener le fanion; voilà un résultat qui mérite la qualification de remarquable.

### RESULTATS CLASSEMENT

Classement	Unités	Nombre de réussites maximum 17	Résultats Tir Fal Fal Mag
1	1 Ch A titulaire	17	89
2	1 Ch A	17	79
3	Bvr	16	83
4	Bvr Titulaire	16	59
Ex aequo	12 Li	16	68
6	5 Li Titulaire	15	51
7	Bvr	15	59
8	1 Cy titulaire	14	78
9	1 Gr	12	83
10	5 Li	12	42
11	5 Li	11	88
12	1 Gr	10	63
13	1 Cy	10	39
14	6 Li	9	60

### Fin d'année

L'année sociale se termine le 31 octobre. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, nous recommandons à percevoir les cotisations pour 1983. Je demande à chacun de régler le montant (180 F) avant le 1<sup>er</sup> janvier au compte 068-0627580-17 Fraternelle des Chasseurs Ardennais 5406 WAHA (uniquement pour les membres de la section 1 Ch A). Chacun paie dans SA section.

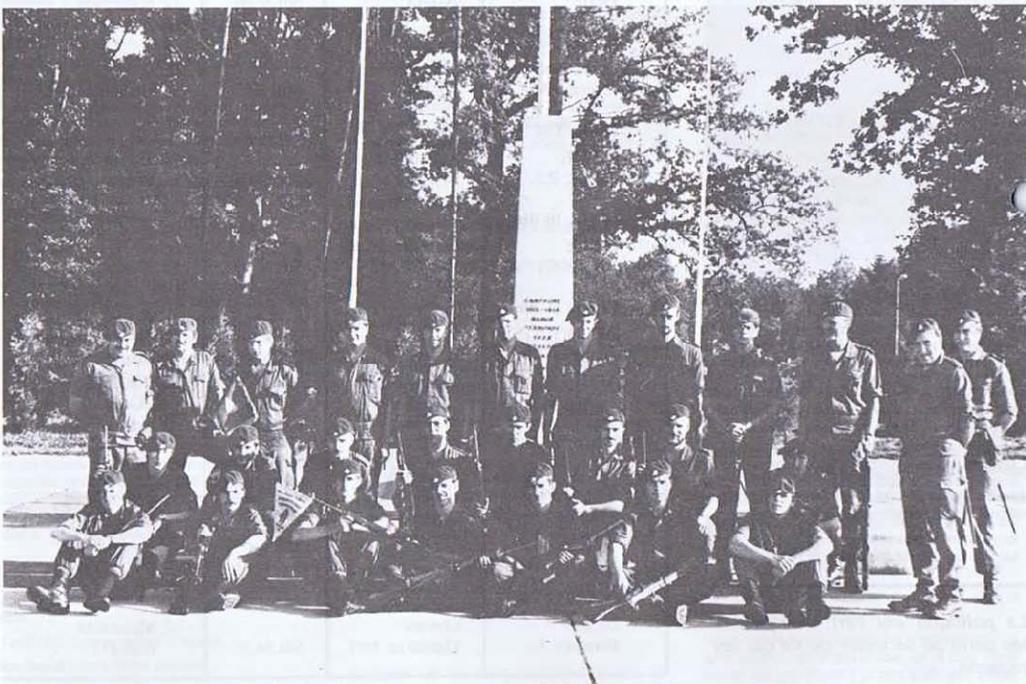
En page 2 du bulletin, figurent toutes les sections y compris les N<sup>o</sup> de compte. En payant la cotisation AVANT le 1<sup>er</sup> janvier, nous économiserons énormément de frais postaux; en effet, un rappel de cotisation est affranchi à 7 F. Merci d'avance pour votre compréhension et votre gentillesse.

### St-Hubert

Le 1 Ch A fêtera la St-Hubert le 5 novembre. La veille au soir une messe sera célébrée en l'église de Marche-en-Famenne.



Les deux pelotons.



Le peloton titulaire (Adjt COR Andersen) qui a remporté le fanion.

### Promotions trimestrielles du 26 septembre 1982

A été promu capitaine, le lieutenant Chaudron. A été promu lieutenant, le sous-lieutenant Brunin. Ont été promus sous-lieutenants les Adjt COR Andersen, Hooge, Rousseau, Debauw, Debehogne. Au grade de 1<sup>er</sup> sergent-major, les 1 Sgt Heuse, Libert et Detaille. Au grade de 1<sup>er</sup> sergent, les Sgt Fusulier, Puraye, Wilmotte et Lucas. Nous les félicitons très vivement.

### Mariages

Le sous-lieutenant Bruwier a contracté mariage avec Mademoiselle Chantal Mattens. Didier Goffin a uni sa destinée à celle de Mademoiselle Josiane Crayon. Le sergent Wilmotte a convolé en justes noces avec Mademoiselle Isabelle Wagner. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

### Naissance

Kirvin chez le 1<sup>er</sup> sergent et Madame Collette.

### Distinctions honorifiques

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer à la date du 20 juillet 1982: — la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold au LtCol BEM Dieu; — la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Leuris; — la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au Cpl-Chef Dalcette et au Cpl-Chef Constant. Nous les félicitons très vivement.

### Nominations

Au grade de sergent: Froidmont, Leemans, Hubinon, Lepezak, Vigneron, Scoupe, Dewaelo, Hendrickx, Vandebome, Melchior, Vanderghinst, Lentzen. Au grade de caporal-chef: Saiselet, Collignon. Au grade de caporal: Gaspard, Vilvorder, Noël, Van Melkebeke, Govart, Mathieu, Koek, Devigne, Maclot, Deltens, Hernalsteen, Marchetti, Pahulyez, Renard, Lequeux, Baetens, Gabriel, Graindorge, Jacob.

### Commissionnements

Au grade de sergent: Geron, Defebvre, Conte, Moreau, Harmegnies. Au grade de caporal: Traine, Tuerlinckx, Cornelissen, Pira, Dessiméon, Gelade, Vancpbroecke, Orsolini. Nous les félicitons vivement.

### Arrivées

Les Adjt COR Braedfer, Terlinden, G'reindl, Callebaut. Le 1 Sgt Damiens du 20 Bn Log. Le 1 Sgt Hautain de la 7 Mat.

### Chevron d'ancienneté

Un deuxième chevron d'ancienneté a été octroyé au Sgt Marlier, Sgt Wullepit et au Cpl Colin. Un premier chevron au Sgt Lalleman, au Cpl Chavepoyer et Vandersteene, au Sdt Regnier et Vagenende.

### Passage dans le cadre de carrière

Les Sgt temporaires Gilson et Thiry sont passés dans le cadre de carrière.

### Distinctions honorifiques

Le Croix Militaire de première classe au lieutenant-colonel BEM Dieu. La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'adjudant Vanderroost. Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'adjudant Dandois. La Décoration Militaire de deuxième classe au Sgt Foucart et au Sgt Lucas. Nous les félicitons vivement.

### Passages

Le Cdt Mignon à l'ETBI. Le Lt Lagrain et le Lt Asselman à 1 ESO. Le Slt Thomee au Dep 25/5. Le 1 Sgt Bertrand au CI N<sup>o</sup> 4.



## 3. CHASSEURS ARDENNAIS

### ACTIVITES PRINCIPALES

Le 3 juin, un peloton en armes ainsi que cinquante hommes, porteurs de drapeaux, ont participé au V DAY à Bastogne en présence, notamment, de M. le Ministre de la Défense Nationale.

Du 01 au 25 juin, le peloton francophone de la 3 Cie a effectué un camp d'entraînement à Bourg-Léopold et a participé au Challenge Fusilier d'Assaut.

Du 22 au 26 juin, s'est déroulée la Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Le 21 juillet, le 3 Chasseurs Ardennais représentait la Div Trg avec deux pelotons lors du défilé à Bruxelles.

Du 28 juillet au 04 août, la 3 Cie a assuré la garde de l'aérodrome de Zaventem.

Du 02 au 06 août, le Pl Eclaireurs a participé à un stage pionnier au 4 Gn d'Amay.

Le 03 août, le Commandant de la Division Training des Forces de l'Intérieur, le Général-Major De Mesmaeker a rendu visite au 3 ChA.

Du 11 au 18 août, la Cie EMS a assuré la garde de la Centrale nucléaire de Tihange.

Le 26 août, le 3 ChA a reçu la visite du Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, le Lieutenant Général De Wilder. Celui-ci était reçu par le Gen. Maj. De Mesmaeker et le Chef de Corps.

### LA VIE DU BATAILLON

#### Arrivées

Le 31 mai, sont venus de l'EI les Adjt COR Van Brussel, Blaise, Meert et Staquet.

Le 09 juin, le Capt Hock est arrivé du 2 Ch pour occuper la fonction d'officier S3.

Le 02 août, les Adjt COR Homat, Peeters et de Wilde ainsi que les Cpl CSOR Flock et Zavarise sont arrivés de l'EI.

Le 01 septembre, le Slt Troupin est venu du 1L. Le 06 septembre, l'Adjt Genten est venu du Camp d'Elsenborn.

#### Départs

Le 28 juin, le 1 Sgt Haccourt est passé au NM 25/EM. Le 05 juillet, le Major Evrard, Comd 2d du Bn est passé au C1 N° 1.

Le 19 juillet, le Cdt Hemborsin, officier S3, est passé à SGE.

Le 26 juillet, les Lt Borboux et Ghysel sont passés au Bn Adm MDN (NO) en vue de leur départ pour le Zaïre le 10 août 82.

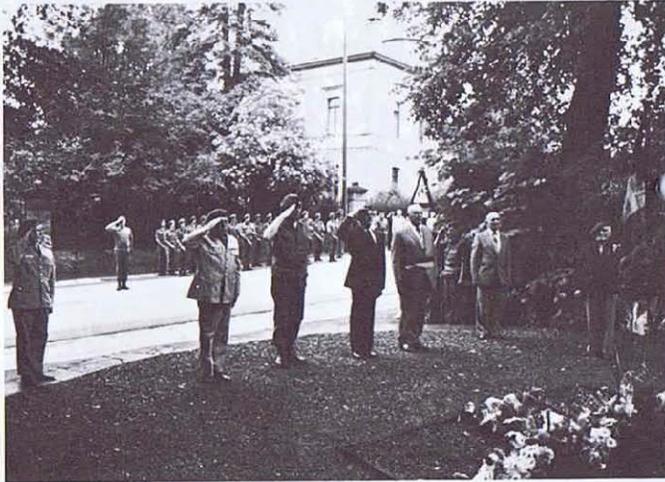
Le 23 août, le Sdt VM Corbay est passé au 4 Gn, tandis que les Sdt VM Verdebout et Scieur passaient au 4 ChCh.

Le 01 septembre, les Sdt VM Pétry et Verbanck sont passés à l'Ecole Technique de St-Truiden en qualité de CSOC.

#### Nominations

Le 26 juin, le Cpl Louvet a été nommé Cpl Chef et le Slt Temp Dewilf a été nommé au grade de Lt Temp. Le 01 août, le Sdt VM Wagner a été nommé au grade de Cpl VM.

## MSA - An XVI



22 juin, la veille du départ de la MSA - Hommage rendu au monument des 3 et 6 ChA. - De gauche à droite sur la photo: Lt-Col. Rés. Van Nieuwenhove, Comd. 5 ChA. - Lt-Col. BEM Henrioul, Chef de Corps 3 ChA. -

M. Guy Remacle, Vice-Président de la Fraternité de Vielsalm - M. Siquet, 1<sup>er</sup> Echevin de Vielsalm - M. Rasquin, Commissaire d'Arrondissement de Bastogne

#### Distinctions honorifiques

Il a plu à Sa Majesté le Roi de conférer en date du 07 avril 82:

- la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne au Maj Miecrot;
- la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold à l'Adjt Chef Vandenmeersche;
- la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II à l'Adjt Schmitz;
- la Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II au Cpl Chef Kosteman en témoignage de reconnaissance des services rendus au pays.

#### Prestation de serment

Les Slt Mil Doyen, Lust, Denis, Moniot, le Med Slt Mil Visse ainsi que le Slt Car Delleuse ont prêté serment à la date du 20 août 1982.

#### Commissionnement

Les Sdt Mil Solbreux, Joseph, Bran et Claus ont été commissionnés au grade de Cpl en date du 01 juin 82.

Le 01 juillet, les Adjt CCR Denis, Lust, Doyen et Moniot ont été commissionnés au grade de Slt Mil, le Med Adjt Visse a été commissionné au grade de Slt Mil, le Sdt Mil Debève a été commissionné au grade de Sgt CSOR, les Sdt Mil Orban, Laloux, Marlinet, Lamproye, Bauduin, Gonfroid, Martial, Delvigne, Du-

pont et Cop ont été commissionnés au grade de Cpl Mil.

Le 1<sup>er</sup> août, l'Adjt Car Mil Delleuse a été commissionné au grade de Slt Mil Ministre du Culte, les Sdt Mil Brasseur et Lemal ont été commissionnés au grade de Cpl CSOR, les Sdt Mil Longin et Wymer ont été commissionnés au grade de Cpl Mil.

#### Insigne bon chauffeur

Ont obtenu l'insigne «Bon Chauffeur», les Sdt IM Vissers, Van Herck, Kirens et Halmes.

#### Brevet militaire

Ont obtenu le brevet militaire, le Sgt CSOR Bihain, les Sdt Mil Joseph, Joso, Loscan et Artus.

#### Mise à la pension

Les Adjt Chef Vandenmeersche et Capelle ont été admis à la pension en date du 01 juillet 82.

#### Décès

Le 06 juillet 82, le Sdt Mil Lallemand Eric est décédé des suites d'un accident de roulage en service commandé.

Nous présentons à sa famille et à ses proches nos condoléances émues.



Devant le Monument du 10<sup>e</sup> de Ligne à Arlon



Présent à toutes les cérémonies, le porte-drapeau de la Section de Vielsalm, M. Gaston Jacques, devant le monument de Rocheinvall, le dernier jour de la MSA.



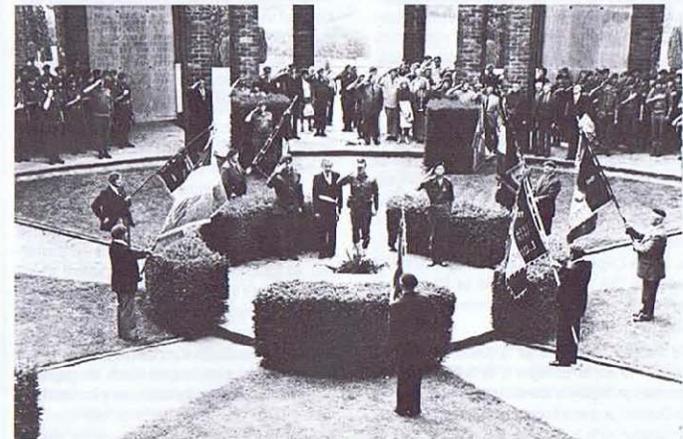
Camille Ailio et Adhómar Demuyneck qui, en 1980, ont marché de Vielsalm à Ypres, offrant un souvenir au président national. «Nous avons marché pour vous», ont-ils dit



Le 1 ChA à La Roche-en-Ardenne.



Le détachement du C1. n° 1.



Hommage aux Américains - Le Mardasson à Bastogne.

## Jean Vanwelkenhuyzen

LES AVERTISSEMENTS QUI VENAIENT DE BERLIN  
(9 octobre 1939 - 10 mai 1940)

Editions DUCULOT, Gembloux 1982

Le professeur Jean Vanwelkenhuyzen, directeur du Centre d'Etudes et de Recherches historiques de la seconde guerre mondiale, est l'auteur de nombreux écrits sur celle-ci, et notamment sur «La drôle de guerre». Le copieux ouvrage sorti de presse en début c'année, fruit de longues recherches, a pour point de départ et fondement les informations multiples qu'un adjoint de l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr ou contre-espionnage allemand, le colonel Oster communiquait à son ami, l'attaché militaire des Pays-Bas, le colonel Sas, lequel les répercutait au colonel Goehals, attaché militaire de Belgique. Oster, comme son chef, était profondément antihitlerien et il fut pendu, en même temps que lui, en juillet 1944.

L'invasion de la Belgique et de la Hollande, primitivement fixée au 12 novembre 1939, fut reportée à de nombreuses reprises par décision personnelle de Hitler, pour toutes sortes de raisons, notamment à cause des conditions atmosphériques.

L'auteur relève en détail les situations vues de Berlin, Bruxelles, La Haye, Paris, Londres, Rome, etc... et décrit le rôle des principales personnalités belges et étrangères.

En ce qui concerne la Belgique, on relève le calme et la sagesse du Roi, le rôle écrasant joué par le général Van Overstraeten qui, se présentant au nom du Roi, intervenait partout, décidait tout, en lieu et place de l'Etat-Major général, surtout après le 14 janvier; le caractère embrayé du Premier ministre Pierlot, la prudence de Spaak et l'effacement du ministre de la Défense nationale, le général Denis.

Il n'est pas possible de résumer 400 pages de texte serré. Aussi, nous contenterons-nous de quelques épisodes.

Il y a d'abord le rôle des Chasseurs Ardennais dans l'attaque projetée en janvier 1940 où des parachutistes et des troupes aéroportées devaient être débarqués entre la Meuse et la Sambre pour s'emparer des ponts entre Namur et Dinant, et devaient être rejoints par des troupes venant de St-Vith et Bastogne (déjà). Le 15 ChA devait assurer la garde des ponts et le 1/4 ChA, depuis St-Gérard, se trouvait «à portée des terrains d'atterrissages envisagés par les Allemands». Ceux qui furent de cette opération se souviendront surtout du rôle exceptionnel qui régnait et rendait les déplacements et gardes particulièrement pénibles. Van Overstraeten, qui considérait la position du Canal Albert comme imprenable, ce en quoi il s'est lourdement trompé, était hanté par la protection de la Meuse au sud de Liège, et il voulait ramener sur l'Ourthe les bataillons ChA de Neufchâteau et de Libramont et faire serrer vers la gauche, donc vers le nord, les 1 et 2 ChA.

De multiples informations sur la question de l'appel à l'aide de la Grande-Bretagne et de la France, et des garanties préables à obtenir de ces dernières. Avec un Gamelin, se prenant pour Louis XIV, qui considérait en quelque sorte la Belgique «comme une sorte de département français d'extrême-nord».

Survint alors l'affaire de l'ouverture des barricades à la frontière française qui devait conduire à la démission du chef d'Etat-Major général, le lieutenant général Edouard van den Bergen. Problème exagéré intentionnellement par Van Overstraeten qui avait l'occasion de se débarrasser d'une personnalité marquante et respectée pour la remplacer par un exécutant tout dévoué.

Je puis apporter un témoignage personnel à cet égard: dans les premières années cinquante, j'ai été secrétaire du Conseil national des Anciens combattants, regroupant pour les problèmes communs toutes les grandes associations, et dont le lieutenant général van den Bergen était le président. Je le rencontrais pratiquement chaque semaine et j'ai passé de longues soirées dans son appartement de la rue des Taxandres; je puis dire qu'il m'a fait de nombreuses confidences, qu'il m'a parlé de toutes les personnalités, même royales, qu'il a rencontrées, et aussi de Van Overstraeten, qu'il détestait tout en appréciant son intelligence exceptionnelle, qu'il m'a parlé de TOUT, sauf... des circonstances de sa démission, auxquelles il n'a même jamais fait allusion. Bien entendu, je n'ai pas eu l'outrecuidance de soulever la question.

Particulièrement intéressantes et traitant d'événements peu connus, les longues pages relatives à l'invasion du Danemark et de la Norvège.

Il faut lire en particulier les informations relatives à la nuit décisive du 9 au 10 mai. Faut-il ou non rappeler les permissionnaires? Il y a des mouvements à la frontière luxembourgeoise, des bruits de moteurs, des sonneries de clairons, de nombreuses lumières «Tapage d'intimidation», dit-on chez M. Spaak. Il serait bon de mettre en état de siège les provinces de Luxembourg, Liège et Limbourg; Ah! non, s'écrite le ministre liégeois Delfosse. Pas deux provinces wallonnes et une seule flamande. On tente de lui expliquer que la géographie... Pas question, plutôt démissionner. Bon! On ajoutera Anvers... L'ambassade de France est fermée: toute le monde dort. A Paris, Gamelin dort, et défense de réveiller le chef qui dort!

Les nouvelles des Pays-Bas paraissent plus rassurantes. On suspend toutes les mesures. Mais, le Roi, lui, veille, et il insiste pour qu'elles soient exécutées. Dès 4 h 30, des avions survolent le pays et les destructions à la frontière sautent: attendons confirmation. Les Pays-Pas sont attaqués? Mais, la Belgique l'est-elle également? La gare de Jemelle est bombardée, les parachutistes allemands descendent sur les superstructures d'Eben-Emael? Il faut attendre confirmation. Des avions allemands sur Bruxelles? Mais, ont-ils réellement lâché des bombes, et les déflagrations comme les dégâts annoncés ne sont-ils pas dus à notre DCA? Le roi Léopold décide de gagner le palais de Bruxelles; pas de téléphone, le centraliste ne vient qu'à huit heures. On décide de faire appel aux garants? Pas si simple, il faut aller au central téléphonique de Bruxelles pour atteindre Paris et Londres.

Quand, vers 5 h 30, les ministres Pierlot, Spaak et Denis, arrivent au Palais, «nous trouvâmes le Roi calme, maître de lui, résolu, d'accord avec tout ce qui venait d'être fait», a écrit Spaak dans ses mémoires.

Nous arrêterons la nos recensions d'un ouvrage qui constitue un document essentiel pour tous ceux qui veulent connaître l'histoire et la petite histoire de cette période.

A.H.

## La Force terrestre belge, 1940-1945

Ouvrage édité par l'A.S.B.L. «Forum de la Force terrestre», sous les auspices du Service d'Information et des Relations publiques de la Force terrestre. La présentation graphique est de bonne qualité, encore que certaines illustrations soient plutôt médiocres.

La première partie est consacrée à la période «britannique»; la deuxième à «l'américaine», plus particulièrement avec la participation à la guerre de Corée et enfin à «Landcent», soit les Forces terrestres Cent Europe.

Quelques pages sur l'organisation actuelle de la FT et, en annexe, une intéressante documentation.

Les Chasseurs Ardennais ne sont pas gâtés, comparativement à d'autres: une photo au Congo en 1960 et une autre dans la cour de Callemeyn.

Une observation que nous voulons signaler, parce que nous sommes surpris que ce qui est dénoncé ci-après n'ait pas éveillé l'attention des autorités ayant supervisé l'ouvrage.

Pourquoi deux légendes portent-elles les libellés suivants: «le politicien Albert Devèze, Ministre libéral de la Défense» et «P.W. Segers, politicien catholique, Ministre de la Défense», alors que pour tous les autres, on mentionne «Le Ministre X ou Y...»? C'est, de toute évidence, intentionnel.

Les auteurs de ces textes ne peuvent ignorer que le mot «politicien» est devenu «dépréciatif» et que c'est dans un sens généralement défavorable que l'on accole cette épithète à une personne. Le Grand Robert écrit: «Plus couramment avec une nuance péjorative... Celui... qui fait profession de la politique en utilise tous les moyens... «Synonyme de politicien». Est-ce que cette qualification n'aurait pu être donnée à d'autres ministres de la Défense nationale? Et pourquoi à ces deux-là qui sont précisément ceux auxquels les Chasseurs Ardennais doivent le plus et qui ne méritaient aucunement ce déshonneur?

Jacques P. Champagne

## ARTILLERIE

## Insignes et traditions

Continuant une collection qui a commencé en 1978 par la Cavalerie et se poursuivra par le Génie et les Transmissions, J.P. Champagne, auteur par ailleurs de divers autres ouvrages sur l'Armée et Arlon, vient de publier une brochure fort bien documentée, qui réunit les informations de base concernant l'évolution historique, les traditions et les insignes de l'Artillerie belge, de 1830 à nos jours.

La préface est du lieutenant général e.r. Rosenbaum, ancien commandant des Forces de l'Intérieur.

L'ouvrage se veut de référence et comprend trois parties: la première donne une idée générale de l'évolution et est illustrée d'une cinquantaine de documents, souvent inédits; la seconde présente un historique très succinct des unités d'active et de réserve; la troisième est consacrée à l'étude des divers attributs portés depuis 1914: insignes de poche (ou d'unité), de collière, de col, de manche, etc...

Bien entendu, le régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, devenu 20 A, figure comme il se doit dans cet intéressant document (1).

(1) 200 pages. G. Everling, Arlon 7/1982 - Prix non indiqué.

## Deux intéressants ouvrages en langue allemande

Un des nôtres, grand résistant, nous prie de signaler à nos lecteurs connaissant la langue allemande deux ouvrages du colonel luxembourgeois Melchiers, qui intèressent l'histoire de notre pays presque autant que celle du Grand-Duché de Luxembourg.

Il agit d'abord de «Kriegsschauplatz Luxemburg, August 1914 - Mai 1940» et d'autre part, de «Befreiung und Ardennen Offensive». Tous deux ont paru aux Editions Saint-Paul à Luxembourg. Toutes les sources ont été patiemment consultées et analysées par un expert, ce qui nous donne un exposé objectif, accompagné de photos, cartes, croquis choisis. Notre ami nous signale que nulle part ailleurs, il n'a trouvé un récit aussi complet des signes avant-coureurs, des trahisons aussi, tant avant l'attaque du 10 mai que le retour avec von Rundstedt. A sa connaissance, la bataille pour libérer Bastogne n'a jamais été racontée avec autant de détails et de vérité.

Chaque ouvrage contient plus de six cents pages, et bien des questions restées, volontairement ou involontairement, dans l'ombre chez la plupart des commentateurs officiels ou privés, sont traitées in extenso et pas toujours dans le sens vainqueurs-vaincus.

## KEKÇEKÇA?

Extrait de «Rassemblement», organe de la Fraternelle du 1<sup>er</sup> de Ligne:

«Le hasard d'un recensement de presse nous a fait découvrir incidemment la dénomination d'une association d'anciens combattants qui accole à son titre l'adjectif «wallon» (???). Pourtant dans la boue de l'Yser, à la Lys, dans les rangs de la Résistance, il n'y avait que des Belges originaires de nos différentes provinces, unis dans le même idéal. Heureusement que ces fantaisistes wallons ne sont que des groupuscules insignifiants».

Bien d'accord avec nos camarades vorviétois!

Si les hommes savaient par quels petits hommes ils sont dirigés, ils ne tarderaient pas à se révolter.

TALLEYRAND

## «ILS NE SONT PAS MORTS»

Notre ami René GENTGEN, président de la sous-section de Martelange, nous a remis le texte d'un article paru, sous le titre repris plus haut, dans «Le Réveil du Luxembourg» du 27 mai 1982. L'auteur, Roland Fourny le dédie «A mon père et à tous ceux qui avec lui un 10 mai...»

Voici des extraits de ce message, particulièrement émouvant:

*Ne dites pas qu'ils sont morts.*

*Ils sont toujours vivants, car ils sont de ceux que la mort — au lieu de les détruire, de les mettre à leur vraie et pauvre petite place et de les supprimer — grandit, rehausse et renouvelle.*

*En disparaissant, à l'heure et dans le défilé où la bêtise des hommes menaçait leur bien le plus précieux «La liberté», ils ont été l'objet d'une faveur mêlée de la gloire, qui leur permit d'entrer de plain-pied dans la légende, dans cette ultime et seconde patrie, celle des héros qui est comme une colonie de leur pays.*

*En prononçant leurs noms, ces noms roulent comme sous la voûte d'une poutre au-dessus d'une batterie de tambours de la Grande Armée, nous ranimons et recréons toute l'époque qui fut la leur: LA GUERRE.*

*Elle saute aussitôt aux yeux et au cœur de tous ceux qui l'ont vue, incapables de l'oublier, et elle s'impose avec une égale attaque à la poignante curiosité de ceux qui, venus plus tard, ne l'ont pas vue, «qui vivent dessus» sans savoir ce que c'est. Leurs seuls noms la leur rapproche, la leur apprend, la leur inculque, la leur rentre à l'esprit et aux oreilles. La leur fait comprendre dans ce quelle a laissé et légué après elle de leçon, de devoir et d'espérance.*

*Voilà donc les champs de bataille où imberbes,*

## EN PARFAITE COMMUNION DE PENSEE

Le texte ci-après a paru dans le bulletin de la Fédération nationale «LES VETERANS DU ROI ALBERT 1<sup>er</sup>»:

A la B.R.T., l'émission «Nieuwe Oide» a soulévé des protestations d'indignation tant dans le Nord que dans le Sud du Pays. En effet, l'on a mis à l'honneur des inciviques et comble de l'indécence, on a permis au nommé DE-GRELLE de s'exhiber.

Le manque d'objectivité de pareilles exhibitions révolte la grande majorité de nos concitoyens. Jusqu'à ce jour, la B.R.T. était réputée pour une certaine honnêteté du point de vue information. Comme le dit le Président des Chasseurs Ardennais dans son périodique trimestriel, cet organisme «a tenté pour une fois, de se hisser au niveau de la R.T.B. en matière de mauvaise foi et de contre-vérités»; ce faisant n'a-t-elle pas cherché à démolir la Belgique en préparant le terrain en vue d'une amnésie généralisée? Que de crimes au nom d'une soi-disant liberté d'expression. C'est d'ailleurs avec plaisir que nous avons pu constater que nous n'étions pas seuls à refuser d'ajouter un F à R.T.B. Car

*minces, secs, élanqués, sanglés, coiffés du béret vert qui fait leur honneur, ils se dressent, si bien plantés sur ce vieux sol qu'il faut défendre et ne jamais céder. Tout chez eux respire en provision le gai courage, la fougue, l'élan. C'est un plaisir salubre et physique de regarder aujourd'hui à plus de quarante ans de distance, l'image qu'ils ont laissée d'eux-mêmes, les cassures de leurs plis, la crânerie à la fois serrée et débraillée du soldat en campagne. On les sent équipés pour la vie...*

*...Non, ils ne sont pas morts, ils ne peuvent pas mourir.*

*Ils ont accepté, sans affecter de s'y dérober, la cruelle mitraille, baptême fécond d'où sortait ensuite par leur bouche le «quand même» qui fut jusqu'au bout, jusqu'à l'agonie, le refrain, la chanson de route de leur courage exigeant d'honneur.*

*Et si même ils tombèrent, étendus, ils sont plus grands que debout, ils ne peuvent s'en aller. Ils restent donc là! Ils traversent les frontières et l'on peut les voir en plusieurs endroits à la fois et à la même heure, là où ils sont tombés à Martelange, à Vinkt, sur l'Escaut, la Meuse, la Dyle, mais aussi où ils vivront à jamais, sur la Broghie, sur les bronzes de Kiebor ou de nos plus humbles monuments à l'ombre desquels on sont passer, dans un vent de ballade, la grandeur de leur sacrifice.*

*Ils ne sont pas morts, ils sont là, ils marchent, ils vont, ils cognent aux portes... frappent aux vitres.*

*Ils parlent et disent... «Toujours — quand même — résiste — mords — toujours quand même».*

*Ils ne disent que cela, mais le disent sans regret, avec foi et détermination... et ce n'est pas un conte bleu.*

*combien ont coûté au Trésor les 4 heures de discussion pour l'ajout de cette lettre? Qui peut nous répondre?*

*Ce service public manque d'objectivité et ses agents laissent trop souvent transparaître dans l'information, leurs opinions politiques. Nous pensons comme vous, Monsieur le Président des Chasseurs Ardennais: cet organisme d'Etat a le devoir d'informer objectivement sans prendre personnellement position, contre la politique de défense, les forces de l'ordre, l'installation de missiles, etc...*

*Mais que les objectifs de conscience manifestent devant le Palais Royal, les caméras sont présentes et s'en donnent à c... joie!*

VERSEMENTS DE SOUTIEN  
pour le bulletin: exclusivement au  
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon

# LA 2<sup>e</sup> DIVISION DE CHASSEURS ARDENNAIS depuis son origine jusqu'au 22 mai 1940

(Suite et fin des deux précédents numéros).

dès lors la plus large diffusion de ce point de ralliement dans sa Division, afin que les égarés aient un endroit où rejoindre.

Entre 4 et 8 heures, les troupes de la Division arrivent au cantonnement et espèrent au moins une nuit de repos. Elles seront à nouveau déçues.

A 10 heures, le commandant de Division reçoit l'ordre de franchir au plus tôt le canal de Charleroi et de gagner immédiatement Braine-le-Comte. Le général Ley remet donc sa troupe en marche. Il se rend à Buzet pour voir passer ses unités. Il constate que :

«Le IV<sup>e</sup> groupe du 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie, dont les pièces avancent à 200 mètres de distance l'une des autres, est envahi par des civils et des unités étrangères à la Division. Les troupes à pied sont quasi inexistantes. Elles ont pris place sur les autos ou montent des vélos réquisitionnés.»

Il s'agit ici d'un phénomène général dans l'Armée belge; étant donné les énormes étapes que l'on exige de lui, le fantassin belge, d'initiative, se procure un vélo. Face à ce phénomène, la réaction du commandement belge n'est pas unanime: au II<sup>e</sup> Corps, le général Michem ordonne de détruire les vélos, qu'il considère comme favorisant la fuite, tandis que le général Ley apprécie la souplesse des unités cyclistes et favorise la réquisition des vélos.

La journée se passe dans l'incompréhension totale entre troupes françaises et belges. A Arquennes, le pont sur le canal saute alors que le général Ley est toujours sur la rive est; à Feluy, le II<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais (major Wagner) est en conflit avec le commandant français du secteur, qui veut le mettre en ligne avec ses propres troupes; le IV<sup>e</sup> groupe du 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie trouve le pont d'Arquennes détruit et tente sa chance plus au sud; le III<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais connaît la même mésaventure; alors qu'il se trouve encore sur la rive est du canal avec des pièces d'artillerie anti-aérienne et 7 chars français de 30 tonnes, le pont saute, bien qu'aucun ennemi ne soit signalé. Tout le matériel hippomobile et automobile se dirige dès lors vers le tunnel de Godanville, tandis que les cyclistes utilisent des portes d'écluses qu'ils franchissent en portant leurs vélos. Une nouvelle fois, les unités sont disloquées.

A 22 heures, le général Ley reçoit du VII<sup>e</sup> Corps les ordres pour le 17 mai: la Division doit, par Enghien-Grammont, gagner la région de l'Escaut à Eke-Zingem, soit une étape de 60 kilomètres... Le Corps d'Armée propose d'utiliser un train formé à la gare de Braine-le-Comte, mais le général Ley, qui sait que ses hommes sont quasi tous à vélo, refuse.

Les rapports des chefs de Corps signalent une perte de 30 % de l'effectif initial. Par contre, les 2 bataillons cyclistes à la disposition du Corps d'Armée rejoignent la Division. La compagnie de canons antichars de la 8<sup>e</sup> Division, comptant

encore 9 pièces de 47 mm, reste à la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais.

Les ordres pour le mouvement du 17 mai partent à 0 heure.

Le 17 mai, la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais coupe la zone de l'armée anglaise, mais sans difficultés: les services anglais de contrôle routier fonctionnent fort bien et ne tentent pas de dérocher les troupes belges.

En fin d'étape, la 2<sup>e</sup> Division s'établit: le 4<sup>e</sup> régiment à Dries (Deinze); le 5<sup>e</sup> régiment à Eko; le 6<sup>e</sup> régiment à Nazareth; l'artillerie à Zingem; les services à Pittiem; le quartier général au château de Meulenaere à Nazareth. Une réunion des chefs de Corps a lieu dans l'après-midi. Il y est décidé de réorganiser les régiments en se rapprochant le plus possible du tableau organique. Les compagnies seront de 2 pelotons et une section ou peloton de mitrailleurs; les bataillons de deux compagnies et une compagnie-cadre, où seront versés les égarés au fur et à mesure de leur réapparition. Les bataillons cyclistes, qui ont été moins éprouvés, restent à trois compagnies complètes.

Le 18 mai, au matin, le général Ley reçoit l'ordre de préparer la défense de la Lys: le 4<sup>e</sup> régiment cantonnera à Machelein, le 5<sup>e</sup> à Astene, le 6<sup>e</sup> à Pategem et à Dries, le quartier général à Machelein. Les mouvements nécessaires ont lieu dans le courant de l'après-midi. Le 5<sup>e</sup> régiment passe devant le quartier général de la Division, et le général Ley est agréablement surpris de la belle allure de cette unité.

Le 19 mai, la Division perd le I<sup>er</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> régiment, qui est appelé à Bruges pour y assurer la garde du G.Q.G. Les bataillons, d'après Ley, n'ont plus que 230 hommes environ. De nombreux égarés rejoignent leurs unités. On constate que les pertes en armement sont minimes: certaines compagnies cyclistes sont même plus riches que ne le prévoyait le tableau organique. Le général Ley reconnaît le secteur de 12 kilomètres d'Oeselegem, non compris, à Leihoeck (Astene) qui lui est assigné. Avec l'effectif dont il dispose, il estime qu'il ne pourrait tenir qu'une première ligne sans profondeur et encore, à condition d'être fortement renforcé en artillerie.

Le 20 mai au matin, le VII<sup>e</sup> Corps d'Armée belge donne l'ordre à la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais de passer à l'ouest de la Lys et d'y organiser une ligne défensive. Les troupes doivent occuper leurs positions de combat et cantonner sur place.

Le quartier général de la Division s'installe à Aersele.

Le 21 mai est une journée calme pour la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais. Ses unités travaillent à l'aménagement des positions. C'est à ce jour du 21 mai qu'ont lieu à Ypres les importantes réunions des chefs des troupes alliées coupées du gros des forces françaises. Le général Weygand y expose son plan d'attaque vers le sud, l'armée belge étant chargée de couvrir cette attaque en tenant soit l'Yser, soit la Lys.

par Georges HAUTECLER (†)

Le 22 mai au matin, le roi Léopold III, commandant en chef de l'Armée belge, décide d'accepter la bataille sur la Lys et son canal de dérivation.

A la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais, le général Ley reçoit en renfort les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> bataillons du 17<sup>e</sup> régiment de ligne (unités flamandes) et 4 groupes du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, pour défendre son secteur de 12 kilomètres. Le général Ley est prévenu que, au cours de la nuit du 22 au 23 mai, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Divisions, en retraite de la position de la tête de pont de Gand, traverseront ses lignes. A l'issue de ce mouvement, la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs Ardennais sera en première ligne.

Les deux bataillons du 17<sup>e</sup> de ligne sont donc en renfort au 6<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais occupant le sous-secteur centre du secteur de la Division.

Par suite du sautage d'une écluse, le niveau de la Lys baisse de 60 centimètres, ce qui n'est pas bien grave et augmente même la valeur antichar de cette rivière.

La Division continue de disposer de la compagnie de canons de 47 mm tracés de la 8<sup>e</sup> Division. Cette unité est réduite à 9 pièces, ayant perdu 4 canons au cours de la retraite et récupéré un canon du 5<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais.

La Division n'a pas encore été engagée. D'après son chef:

«La confiance règne et peut-être le secret contentement de pouvoir enfin combattre un ennemi devant lequel on recule depuis trop longtemps.»

NDLR: Nous avons restitué aux localités flamandes, l'orthographe en usage en 1940. Quel est, en effet, le Chasseur Ardennais qui, étant passé par Grammont, l'identifierait à Geraardsbergen!

# Les droits moraux et matériels des Combattants

## Majoration des pensions des veuves d'invalides de guerre, décédés après le 31 décembre 1981

Un arrêté royal du 10.8.1982, publié au Moniteur du 10 septembre, porte de 38 à 44,49 % de la pension d'invalidité le taux des pensions allouées à toutes les veuves des invalides de guerre décédés après le 31.12.1981 (Cf. à ce propos l'article publié en p. 20 de notre précédent numéro). Le même arrêté fixe les nouveaux taux de base annuels des pensions en question. La mesure prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 1982. Il y aura donc paiement d'arriérés.

Nous avons calculé les montants trimestriels valables pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1982 des pensions en cause, au coefficient 2,3901 dont il faut affecter les chiffres du Moniteur, après les avoir divisés par quatre:

Pourcentage d'invalidité du mari	Pension de la veuve
10	3.615
15	5.426
20	7.237
25	9.049
30	10.860
35	12.670
40	14.483
45	16.296
50	18.107
55	19.916
60	23.410
65	25.224
70	28.048
75	30.194
80	33.355
85	35.503
90	38.664
95	40.813
100	46.150

(non grand invalide ou amputé)

N.B.: Les pensions des veuves de grands invalides à 100 % et plus, bénéficiaires du statut spécial et des amputés étaient de 67.594 F.

Quant aux pensions résultant de la législation antérieure et valables pour les veuves d'invalides décédés d'une affection causale, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1982, elles étaient de 30.767 F pour les cas où le mariage avait été contracté avant le fait dommageable et où l'invalidité est décédée plus de vingt-cinq ans après et de 27.352 F si le mariage était postérieur au fait dommageable et contracté avant le 30.6.1961.

2. Les économies administratives résultant de la nouvelle législation sont considérables: plus besoin de recourir aux commissions de pension; la préparation des dossiers à l'A.P. est ultra simplifiée; plus d'expertises médicales qui coûtaient fort cher; le calcul du montant d'une pension peut se faire en quelques minutes, etc.

A.H.

### RECTIFICATION

Dans notre commentaire, en page 28 de notre précédent numéro, de la loi du 3 juin 1982, relative à la programmation 1981-1982, nous avons commis une légère erreur en écrivant que pour obtenir le retroagissement de certaines mesures, il fallait introduire la demande avant le 17 septembre 1982, soit dans les trois mois de la publication au Moniteur. En réalité il fallait lire 1<sup>er</sup> octobre, car la loi dit: avant la fin du troisième mois suivant la publication. Personne n'a pu être lésé de notre distraction. En revanche, ceux qui avaient fait leur demande entre le 17 et le 30 septembre auront à bonne surprise d'obtenir entière satisfaction.

### INIG - DES DIFFICULTÉS

Le nouvel Institut national des Invalides de la Guerre, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre éprouve bien des difficultés dans sa mise en place. Non seulement, il attend toujours et son cadre linguistique, et les nominations dans sa haute direction, mais le ministre et le secrétaire d'Etat de tutelle réclament des économies qui risquent de se faire sur le ... des des invalides, précisément en matière de soins médicaux et pharmaceutiques.

### GRENADIERS TOUJOURS!

C'est toujours avec plaisir et admiration que nous prenons connaissance du bulletin trimestriel de la Fraternelle des Grenadiers-Combattants 1914-1918. Elle est présidée, avec un allant que doivent lui envier les «jeunes» de 1940-1945, par le colonel Marcel Van Hooren. Il est présent partout: à Steenstraete, Adegem, Bruxelles et Arlon pour la fête de l'Infanterie, à Soest. Ils étaient huit au dernier pèlerinage de Steenstraete, avec des âges oscillant de 87 à 89 ans, et un benjamin de... 83 ans.

La jeunesse n'est pas une époque de la vie, c'est un état d'esprit.

Douglas MacARTHUR

## LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, en 1973, lors du notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaarbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boudoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répetons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint. (Adresses en page 2)

### Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a osé de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

### Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 10 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



### Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :  
40 F l'exemplaire

S'adresser  
à sa section

## Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

#### 1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

#### 2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

#### 3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

#### 4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

#### 5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation :

A partir de l'exercice social 1981-1982, débutant le 1.11.1981, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

### Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

- ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN  
pour le bulletin: exclusivement au  
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon.

### FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

#### PRIX DE VENTE

Insignes grand format .....	40 F
Insignes petit format .....	40 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non) .....	240 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret) .....	20 F
Désalcomanies (5 couleurs) .....	10 F
Auto-collants (5 couleurs) .....	20 F
Cartes-vues du Monument national .....	10 F
Drapeau de l'Ardenne .....	1.050 à 1.350 F selon modèle (cf. encadré spécial)

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module .....	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire .....	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade .....	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.